REPUBLIQUE RWANDAIS MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

Objot : Rapport de mission

Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif KIGALI

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le "Rapport de mission" de la délégation rwandaise qui s'était rendue respectivement en Tunisie, à l'Ile Maurice et au Kenya.

Ce voyage a été effectué du 4 février au 11 mars 1978 dans le but de profiter des expériences tunisienne, mauricienne et kenyane en matière de planification familiale en vue d'une meilleure élaboration du Programme de Planification Familiale dans notre pays.

délégation vient de faire dans ces pays, s'inscrit dans le cadre du Projet d'intégration de la Planification Familiale dans les services de Protection Maternelle et Infantile dans notre pays et répond sans nul doute aux souhaits du Gouvernement dans sa politique nationale en matière de démographie telle que définie dans le deuxième plan quinquennal 1977 - 1981.

Excellence Monsieur le Président, la délégation rwandaise a beaucoup apprécié la formation reçue, au cours de ce voyage, sur les méthodes d'espacement des naissances et sur l'organisation des services de Planification Familiale.

Aussi, espère-t-elle se rendre plus utile, en matière de Planification Familiale grâce à ces connaissances nouvelles.

Dans l'espoir que ce rapport pourra être profitable, je vous prie, Excellence Monsieur le Président, de croire à l'expression de ma considération très distinguée.

Le Chef de Délégation,

Docteur UWIMANA Alphonse. -

Copie pour information à :
- Monsieur le Secrétaire

Général du M.R.N.D. KIGALI

- Monsieur le Ministre (TOUS) KIGALI

- Membre du C.S.C. (TOUS)
- Membre de la Délégation (TOUS) KIGALI

Unin mousero

RAPPORT DE MISSION

REMERCIEMENTS .-

Grâce aux négociations effectuées entre le Conseil Scientifique Consultatif pour les problèmes socio-démographiques et le Pathfinder Fund, et en accord avec le Gouvernement, cinq fonctionnaires rwandais ont fait une tournée d'observation des activités de Planning Familial en Tunisie, à l'Ile Maurice et au Kenya.

Il s'agit de :

- Mme HAKIZIMANA DUSABIMANA Angèle, Assistante sociale au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif;
- Mlle NYIRAMATAMA Zaina, Assistante sociale au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif;
- Dr. KAGERUKA Martin, Assistant en Gynéco-Obstétrique à l'Hôpital Universitaire de Butare ;
- Dr. UWIMANA Alphonse, Médecin attaché au service de Médecine Interne à l'Hôpital de Kigali;
- Mr. KANYANGIRA Idesbald, Assistant médical attaché au Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif;

La délégation rwandaise a beaucoup apprécié l'attention combien amicale et fraternelle dont elle a été entouré au cours de son séjour dans les trois pays respectifs.

Aussi, elle exprime en particulier ses reconnaissances envers le Dr. CHADI et Mr. GHASCHEM de Tunisie; respectivement Chefs de service de la Division médicale et de la Coopération bilatérale, à Mr. RAMENAH, Secretary Manager du Mauritius Family Planning Association et à Mme GETHY, Executive Secretary de l'Association de Planning Familial au Kenya.

La délégation exprime également ses remerciements aux membres du Conseil Scientifique Consultatif en général et à Mme HABIMANA NYIRASAFARI Gaudence, Présidente dudit Conseil en particulier pour l'attention qu'ils ne cessent de manifester à l'égard des problèmes socio-démographiques de notre pays.

Enfin, la délégation s'en voudrait de ne pas remarcier le Pathfinder Fund à travers le Dr. MARASHA-MARASHA, Représentant de cet Organisme en Afrique Sub-Saharienne, qui a toujours veillé au bon déroulement de son voyage.

Préambule

Chapitre I : TUNISIE

Introduction

- I. Programme des activités au cours de notre séjour
- I.1. Entretiens avec les différents responsables de l'organe Central de planning familial en Tunisie
 - A. Entretien avec le chef de service de la coopération bilatérale : Monsieur Mourad CHUCHEM
 - A.1. Les raisons principales qui ont été à l'origine de la politique de planning familial en Tunisie.
 - A.2. Historique du planning familial en Tunisie.
 - A.2.1. Débuts du planning familial en Tunisie
 - A.2.2. Création de l'Office National de Planning Familial et de la population en Tunisie.
 - A.2.2.1. Définition de l'Office
 - A.2.2.2. Mission de l'Office.
 - A.3. Organisation générale des services de l'Office National du Planning Familial et de la Population.

A.3.1. Organigramme

A.3.1.1. Administration Centrale

- A.3.1.1.1. Conseil Supérieur de la Population
- A.3.1.1.2. Conseil d'Administration
- A.3.1.1.3. Président-Directeur Général
- A.3.1.1.4. Les divisions de l'Office

A.3.1.2. Administration régionale

- A.3.1.2.1. Conseil régional de la population
- A.3.1.2.2. Fonctionnaires représentant les divisions de l'Office.

- A.3.2. Méthodologie d'action
- A.3.2.1. Délégation du pouvoir de l'Office au niveau régional
- A.3.2.1.1. Attributions du Médecin-Coordinateur
- A.3.2.1.2. Attributions de la Sage-femme de supervision
- A.3.2.1.31 Attributions du Délégué régional ou éducateur régional
- A.3.2.1.4. Le Secrétaire régional de planning familial.
- A.3.2.2. Exécution du programme de l'Office au niveau régional
- A.3.2.2.1. Cliniques de planning familial
- A.312.212. Equipes mobiles
- A.3.2.2.3. Cliniques mobiles
- A.3.2.2.4. Centre de P.M.I./P.F.
- A.3.2.2.5. Services de P.F. dans les hôpitaux.
- A.4. Objectifs du programme trienal 1974 1976
- A.4.1. Généralités
- A.4.2. Objectifs
 - A.4.2.1. Objectifs qualitatifs
 - . A.4.2.1.1. Conceptidu P.F.
 - A.4.2.1.2. Programme d'éducation et d'information
 - A.4.2.1.3. Développement des services
 - A.4.2.1.4. Recherche et évaluation
 - A.4.2.2. Objectifs quantitatifs
 - A.4.2.2.1. Objectifs à long terme
 - A.4.2.2.2. Objectifs à court terme.
- A.5. Résultats du programme triennal 1974-1976
 - A.5.1. Sur le plan qualitatif
 - A.5.2. Sur le plan quantitatif
- A.6. Evaluation et Recherche
- B. Entretien avec le chef du service de la division information, éducation et formation : Monsieur BOUSNINA.
 - B.1. Action d'information
 - B.A.1. L'information au cours de la triennie 1974 1976
 - B.1.2. Evaluation des techniques

B.2. Action éducative

- B.2.1. Education au cours de la triennie 1974-1976
 - B.2.1.1. Education régionale
 - B.2.1.2. Education dans les mileiux scolaires
 - B.2.1.3. Education dans secteurs organisés.
- B.2.2. Evaluation du programme d'éducation

B.3. Action de formation

- C. Entretien avec le chef de service de la division médicale "Dr. CHADI Rhida
 - C.1. Mission de la division médicale dans le programme de planning familial
 - C.2. Les avantages de planning familial en Tunisie:
 - 1. Avantages sociaux à long terme
 - 2. Avantages sanitaires immédiats
 - 3. Conclusion
 - C.3. Le développement des services de planning familial 1974 1976.
 - C.4. Les méthodes utilisées dans la contraception
 - 1. Description générale
 - 2. Classification
- D. Entretien avec le chef de service des statistiques dans la division de la population : Mr. CHARYEDINE Abdelmalek.
 - D.1. Bureau "Etudes et recherches"
 - D.2. Bureau "des données statistiques"
- E. Division administrative et financière
 - E.1. Budget
 - E.1.1. En recettes
 - E.1.2. En dépenses
 - E.2. Contrôle financier

CHAPITRE III: LE KENYA

INTRODUCTION

I.- programme d'activités

II.-Ia Politique de planning familial au Kenya

- 1- Action gouvernementale
- 2- Action volontaire
- A. Programme National de planning familial
 - 1- L'action volontaire
 - 2- L'action gouvernementale

III .- Action Gouvernementale

A. Programme au niveau gouvernemental per la plusicio ta mar alla la

- A.1.- Le programme gouvernemental pour la planification familiale
- A.2.- Les objectifs du programme de P.F. au Kenya
- A.3.- Les moyens adoptés pour atteindre les objectifs
- A.3.1-Consolider les services de P.M.I./P.F. et augmenter le nombre des unités sanitaires
- A.3.2-Formation des cadres médicaux et paramédicaux
- A.3.3-Former les agents de sensibilisation à la planification
- A.3.4-Développer et utiliser les services d'information
- A.3.5-Ia limitation du nombre de méthodes d'espacement des naissances
- A.3.6-Collaboration avec les Ministères et organismes intéressés par le bien-être de la population
- A.3.7-L'organisation administrative du programme d'intégration des services de P.F. dans les Centres P.M.I.
- B. Les résultats atteints par le programme
- B.1.- Les objectifs sanitaires
- B.2.- Les objectifs démographiques
- IV .- L'action volontaire "FAMILY PLANNING ASSOCIATION OF KENYA"
 - A. Les objectifs de l'Association
 - B. Moyens mis en place pour atteindre les objectifs de l'Association
 - B.1.-Création des 8 centres de planning familial dans les provinces du Kenya
 - B.2.-Action des animatrices ou fied workers
 - B.3.-L'association utilisé les moyens de communication sociale
 - B.4.-Les moyens contraceptifs utilisés par l'Association

V.- Conclusions.

Chapitre IV: Rwanda

Organisation des Services de Planification familiale.

- A. Définition et signification du Planning Familial
- B. Historique des méthodes de contracéption
 - B.1: Abstinence Périodique
 - B.2: Barrières mécaniques
 - B.3: Dispositfs intra-uterins
 - B. 4: Contracéptifs oraux
 - B.5: Stérilisation
 - B.6.1: Ligatures des trompes
 - B.6.2: Vaséctomie
- C. Concept de Planning Familial dans le Rwanda traditionnel
- D. Déscription générale des méthodes utilisées en Planning Familial
- E. Organisation Administrative
- E.1:Organigramme
- E.1.1: Administation centrale
- E.1.1.1: Atributions
- E.1.1.1.1: Conseil scientifique consultatif pour les problèmes démographiques
- E.1.1.1.2: Le conseil d'administration
- E.1.1.1.3: Directeur du Projet
- E.1.1.1.4: Directeur adjoint
- E.1.1.1.5: Division Education et Information
- E.1.1.1.64 Division médicale
- E.1.1.1.7: Division des Finances
- E.1,1,1.8: Division recherche et évaluation
- E.1.1.1.9: La bibliothèque
- E.1.2 Administration régionale
 - E.1.2.1: Centres pilotes
 - E.1.2.2: Les succursales ou centres ruraux
- E.1.2.3 : Le Personnel régional et ses attributions
- F. Condition de recrutement du personnel de l'Office
- G. Prévision du personnel médical, Paramédical et socio-éducatif à former pour le lancement du programe de Planning Familial
- I. Conclusion
- I.1: Avantage de la Planifacation familiale au Rwanda
- I.1.1: Conséquences néfastes liées aux grossesses nombreuses et rapprochées

I.1.1.1 : Sur l'Etat de Santé des mères

Ii1.1.2 : Sur l'Etat de Santé de l'enfant

I.1.1.3 & Sur l'Etat de Santé du père

I.1.2.3 4 Avantages de la planification familiale

I.1.2.1 : Les avantages sanitaires à court terme

I.1.2.2 : Avantages socio-économiques à court terme

I.2 Recommandations

-

PREAMBULE.-

- ·

La Planification Familiale est actuellement un domaine en pleine expansion bien qu'elle soit une notion récente dans notre pays.

Aussi, nous-a-t-il été difficile de parler en quelques pages de la planification familiale comme telle et des expériences des trois pays visités.

C'est ainsi que ce rapport comprend quatre chapitre contenant ce qui suit :

- du 1er au 3ème chapitre, nous ferons aussi objectivement que possible la description des expériences en matière de Planning Familial de la Tunisie, de l'Ile Maurice et du Kenya.
- Au 4ème chapitre nous allons formuler les propositions et recommandations sur une éventuelle organisation des services de Planification Familiale au Rwanda.

Chapitre I. LA TUNISIE

Introduction

"La Tunisie a été le premier pays arabe et(le premier) africain à entreprendre un programme de Planning Familial et le Président Bourguiba a été l'un des douze premiers Chefs d'Etat à avoir signé en 1966 à l'O.N.U., la Déclaration des Chefs d'Etat sur la population".

Dès l'aube de l'indépendance en 1956, les dirigeants tunisiens ont pris conscience du danger que peut provoquer un accroissement démographique galopant et incontrôlé.

En effet, lors de différentes occasions, les responsables tunisiens n'ont cessé de justifier la nécessité d'une politique de naissances planifiées et de témoignes leur appui au programme de Planning Familial intégré.

Concernant le programme de Planning Familial comme "nécessité et affaire de tous", le Président BDURGUIBA s'est prononcé en ces termes :

1. La politique du Planning Familial en Tunisie, citation du Président BOURGUIBA et des Responsables sur le Planning Familial. Mars 1976.

"En instituant le Planning Familial, notre principal souci a été d'assurer l'équilibre entre l'augmentation de la population et l'accroissement du revenu national. Pour qu'elles aient le même rythme de croissance, il était nécessaire de planifier la natalité en même temps que la production".

"Car l'avenir est notre suprême souci, nous travaillons inlassablement à le préparet. Dans sa perspective, nous considérons essentiellement la multitude humaine qui atteindra l'âge adulte dans dix ans, dans vingt ans. Nous devons prévoir pour elle les moyens de vivre. Nous ne pouvons imiter certains autres pays, et, nous réfugiant dans une passivité résignée, nous en remettre à Dieu, oubliant que Dieu nous a confiée le pouvoir d'alléger le poids de l'épreuve. Pour nous mêmes, pour nos femmes, pour l'Etat, il est nécessaire qu'un calcul juste de notre évolution démographique, de notre natalité, nous épargnent les misères des familles trop nombreuses".

Aussi, nos programmes de développement ont-ils pour objectif d'harmoniser le revenu national et la population qui doivent avoir l'un et l'autre un rythme d'accroissement identique.



"La régulation des naissances ne concerne pas uniquement la vie privée de l'individu mais la nation tout entière. Le Planning Familial devrait dans notre esprit permettre à la nation un développement harmonieux".

"Pour les dix ou vingt prochaines années, il faudra sans cesse remanier les programmes de développement afin de tenir compte de l'accroissement extrêmément rapide de la population mondiale. Ce problème se pose sensiblement dans les mêmes termes pour tous les pays, même les plus petits ; car comme l'écrivait F. NOTESTEIN "la difficulté ne réside pas dans la grandeur de la population, elle réside dans le taux de croissance démographique et la façon dont cette croissance empêche le processus de modernisation!

Le Ministre tunisien de la Santé Publique a fait également plusieurs déclarations (1) sur le Planning Familia dont nous • ne retiendrons que ce qui suit :

"Etre marginal, dangereux, improductif pour la société, tel est le sort qui attend certains enfants élevés dans les familles nombreuses où ni la mère, ni le père ne peuvent s'acquitter de leur devoir de parents".

"Le Planning Familial apparaît comme la condition nécessaire à une éducation saine de l'enfant, à la protection de la santé de la mère et de l'enfant et de l'équilibre de la famille et de la société, c'est aussi grâce à une planification harmonieuse des naissances que l'on peut libérer la femme, former une génération de citoyens équilibrés sains, capables de s'autodéterminer sur les plans de l'hygiène et de la conception!

- I. Programme des activités au cours de notre séjour
- I.1. Entretiens avec les différents responsables de l'organe central de Planning Familial en Tunisie.
- A. Entrevue avec le Chef de Service de la Coopération bilatérale : Monsieur Mourad GHACHEM.

Monsieur Mourad Ghachem fut la première personnalité de l'Office que mous ayons rencontrée.

Dès le début des entretiens il nous parla de la politique nationale tunisienne en matière de démographie. Dans ce même ordre d'idées, il nous mit au courant des raisons majeures qui ont poussé la Tunisie à adopter la politique des naissances plannifiées et à intégrer par voie de conséquence le programme de Planning Familial dans son plan économique de développement.

si grio, a una planification

⁽¹⁾ La politique du Planning Familial en Tunisie
Mars 1976

Enfin, il a brièvement brossé le tableau de ce Programme National de Planning Familial, c'est-à-dire : son historique, son organisation, ses objectifs ainsi que l'évaluation des résultats obtenus au cours de la triennie 1974 - 1976.

A.1. Les raisons principales qui ont été à l'originë de la politique de Planning Familial en Tunisie.

Elles sont au nombre de deux :

- 1. Le déséquilibre continu entre la croissance démographique et des ressources économiques du pays constituent l'une des préoccupations majeures du Gouvernement Tunisien.
- Cette attitude paraît d'autant plus normale que le "rapport entre le produit national brut et le nombre de la population détermine en général le développement d'un pays et le bien-être de ses habitants.
- 2. Le surpeuplement de plus en plus menaçant surtout les zones urbaines et agricoles constitue la deuxième raison.
- "L'évolution rapide de la population entraîne une augmentation de la demande dans les différents secteurs publics. Il faudrait donc être en mesure de répondre à cette demande croissante, c'est-à-dire, trouver les fonds et les ressources nécessaires pour scolariser un nombre d'enfants sans cesse croissant, protéger la population :
- en lui assurant les soins médicaux ;
- en améliorant l'habitat et l'urbanisme ;
- et bien entendu en luttant contre le chômage".

A.2. Historique du Planning Familial en Tunisie

A.2.1. Débuts du Planning Familial en Tunisie

Depuis 1962, la Tunisie a choisi une politique de développement planifié où l'accent est mis sur l'importance de la croissance de la population et les incidences que cela implique sur le développement économique et social. Une stratégie vigoureuse a été mise sur pied : réformes sociales et institutionnelles ainsi qu'une adoption de l'action de Planning Familial comme politique nationale.

Une oeuvre législative importante a été mise en place et devait servir de support à l'action du Planning Familial : (1)

- 1. Loi interdisant la polygamie;
- 2. Loi limitant l'âge du mariage à 17 ans révolus pour la jeune fille et à 20 ans pour /l'homme (loi du 20 février 1966);

⁽¹⁾ Législation tunisienne en matière de Planning Familial
Mars 1976

- 3. Loi limitant le bénéfice des allocations familiales aux quatre premiers enfants (loi du 14 décembre 1960);
- 4. Loi autorisant l'importation des produits contraceptifs et la propagande anti-conceptionnelle (loi du 9 janvier 1961);
- 5. Loi légalisant l'avortement social dans les trois premiers mois de la grossesse à partir du 4ème enfant (loi du 1 juillet 1965);
- 6. Enfin loi libéralisant totalement l'avortement (loi du 23 septembre 1973).

Le terrain ainsi préparé ; un programme de Planning Familial fut adopté en 1964.

En effet, c'est au cours de cette année qu'une Direction de Planning Familial fut créée au sein du Ministère de la Santé Publique. L'action de Planning Familial au stade expérimental fut menée dans deux centres pilotes jusqu'en 1966.

Les résultats obtenus au cours des deux années d'expérience permirent l'expansion du programme sur tout le pays.

Pour plus d'efficacité, la Direction du Planning Familial fut remplacé en 1971 par l'Institut National de Planning Familial et de P.M.I. (Protection Maternelle at Infantile).

Néanmoins, le programme du P.F. ainsi dttaché au Ministère de la Santé Publique connut des difficultés au niveau de la gestion et au niveau de la décision. Toutes ces raisons prises en considération et dans le souci de rentabiliser au maximum les services, l'Institut National de P.F. et de P.M.I. sera remplacé en 1973 par l'Office National du P.F. et de Population.

A.2.2. Création de l'Office National du Planning Familial et de la Population en Tunisie.

L'Office National du Planning Familial et de la Population fut créé en 1973 en vertu de la loi du 23 mars de la même année.

A.2.2.11. Définition de l'Office

C'est un "établissement public à caractère commercial, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. L'Office est placé sous la tutelle du Ministère de la Santé Publique".

A.2.2.2. Mission de l'Office (1)

L'Office a pour mission, dans le cadre de la politique démographique définie par le Gouvernement et en conformité avec les objectifs du plan de développement du pays :

⁽¹⁾ Notes de lecture

Plannification familiale en Tunisie, Signification et

Pratique. (Août 1976).

- 1. d'entreprendre des études et d'effectuer des recherches à caractère économique, social et technique ayant pour objet l'épanouissement harmonieux de la population et de faire au Gouvernement toutes les propositions d'ordre législatif ou réglementaire visant cet objet;
- 2. d'établir et d'exécuter en collaboration et en liaison avec les organisations publiques et privées intéressées tous les programmes et plans d'action tendant à susciter , à soutenir l'équilibre des familles et à protéger la santé de ses membres ;
- 3. de mettre à la disposition des personnes dans les formations hospitalières et sanitaires, les cabinets médicaux, les officines pharmaceutiques, les cliniques et les infirmeries, les moyens d'informations et d'intervention de tout ordre qui leur permettent d'atteindre les objectifs d'équilibre et de santé des familles;
- 4. d'entreprendre les actions de formation nécessaire au niveau de la Faculté de Médecine, des Ecoles Professsionnelles et des Ecoles du Service Social ou dans le cadre d'Etudes et de stages à l'étranger;
- 5. de mener une action permanente <u>d'information</u> et <u>d'éducation</u> de la population au niveau familial, scolaire et professionnel.
- A.3. Organisation générale des services de l'Office National du Planning Familial et de la population

A.3.1. Organigramme

A.3.1.1. Administration centrale

L'administration centrale comprend quatre échelons :

A.3.1.1.1. Conseil Supérieur de la Population

- Il est institué un <u>Conseil Supérieur de la Population</u> dont la présidence est assuré par le premier Ministre et la Vice-présidence par le Ministre de la Santé Publique.

Il groupe les Ministères intéressés ainsi que les représentants des organisations nationales.

Le secrétariat du Conseil est confié à l'Office National du Planning Familial et de la Population.

Au siège de <u>chaque Gouvernement est institué un Conseil Régional de la Population</u> présidé par le Gouverneur.

Le Conseil supérieur de la population définit dans le cadre de la politique du Gouvennement, les orientations générales de l'activité de l'Office National du Planning Familial et de la Population et lui arrête les grandes lignes de ses programmes et plans d'action.

A.3.1.1.2. Conseil d'administration (échelon 2)

L'Office National du Planning Familial et de la Population est administré par un Conseil d'Administration présidé par un président directeur général et comprenant en outre huit membres nommés par arrêté du Ministre de la Santé Publique.

L'Office est dirigé par un Président-Directeur Général, nommé par décret sur proposition du Ministre de la Santé Publique.

Le Conseil d'Administration de l'Office National du Planning Familial et de la Population est chargé, sous le contrôle de l'autorité de tutelle:

- d'établir l'organisation générale ainsi que le réglement intérieur de l'Office ;
- de fixer le statut, les effectifs et le régime de rémunération du personnel ;
- d'approuver les programmes de travail et les plans d'action relevant de l'objet de l'Office ;
- d'approuver les marchés et conventions d'un montant supérieur à un chiffre limité fixé par voie réglèmentaire;
- d'arrêter avant le 1er décembre de chaque année les prévisions de recettes et de dépenses de l'Office, ;au titre du budget de fonctionnement de l'exercice suivant;
- d'autoriser, au cours d'exercice tous rectificatifs du budget de fonctionnement ;
- de contracter tous emprunts dans le cadre de l'objet de l'Office ;
- d'autoriser toutes acquisitions, aliénations ou échanges de biens du droits immobiliers.

Le Conseil d'Administration délegue auprès du Président Directeur Général tous les pouvoirs nécessaires pour lui permettre d'assurer la Direction Générale de l'Office.

A.3.1.1.3. Président-Directeur Général

Le Président-Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Office, accomlir cu autoriser tous les actes ou opérations relatifs à son objet, sous réserve des approbations prévues par la loi et notamment :

- il étudie et propose toutes questions aux délibérations du Conseil d'Administration et met en application les décisions de celui-ci ;
- Il assure la direction administrative financière et technique do l'Office ;
- dans le cadre des réglèments généraux, il a autorité sur les agents administratifs et techniques qu'il recrute, affecte, administre ou licencie;
- il représente l'Office auprès des tiers et dans tous les actes civils, administratifs et judiciaires ;
- il procède aux ordres de recettes et de dépenses ;
- il exerce les attributions qui lui sont déléguées spécialement par le Conseil d'Administration.

Le Président-Directeur Général peut déléguer une partie de ses pouvoirs, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration.

A.3.111.4. Divisions de l'Office (4ème échelon)

Cet échelon comprend quatre divisions :

- la division médicale ;
- la division éducation, formation et information :
- la division de la population ;
- la division administrative et financière.
- N.B. Le rôle respectif de ces différents départements sera défini plus loin (entretiens avec les responsables).

A.3.1.2. Administration régionale

La Tunisie est divisée en régions dénommées "Gouvernerats". Et à la tête de chacun de ceux-ci se trouve un "Gouverneur" L'organigramme au niveau régional comprend deux échelons :

A.3.1.2.1. Le Conseil Régional de la Population

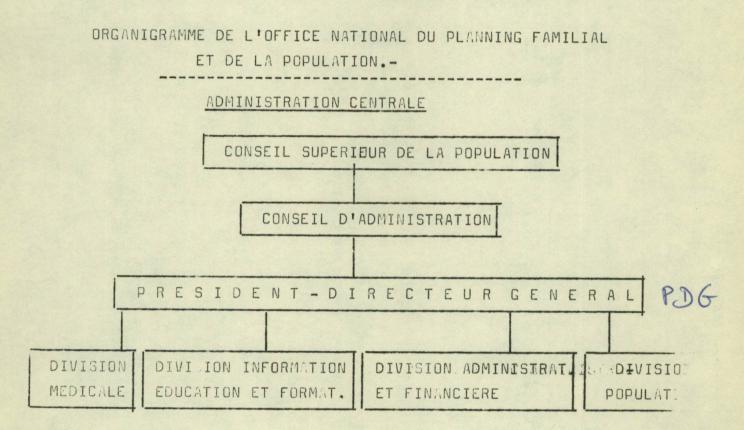
Nommé et présidé par le Gouverneur, il joue le rôle d'organe de consultations sur les programmes et plans d'action régionaux de l'Office National du Planning Familial et de la Population avant leur adoption définitive". Ce Conseil représente dans la région les trois premiers échelons de l'organe central.

.3.1.2.2. Fonctionnaires représentant les divisions de l'Office

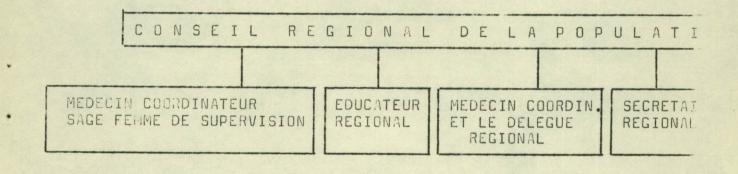
Cet échelon comprend quatre fonctionnaires représentant respectivement les quatres divisions de l'organe central.

Cette représentation est organisée comme suit :

- la division médicale est représentée au niveau régional par deux fonctionnaires :
 - . un médecin coordinateur ;
 - . et une sage-femme de supervision ;
- la division Information, Education, Formation par un éducateur régional (délégué régional);
- la division de la population est représentée par un Secrétaire régional ;
- enfin le médecin coordinateur et l'éducateur régional s'occupent également des affaires administratives et financières.



ADMINISTRATION REGIONALE



A.3.2. Méthodologie de l'action de l'Office

A.3.2.1. Délégation du pouvoir de l'Office au niveau régional

Le programme général de l'Office est défini par l'organe central.

"Sur le plan régional", l'Office a créé dans chaque région sanitaire une unité d'action comprenant :

- l'Administration régionale de la Santé Publique ; (1)
- un Médecin Coordinateur ;
- une sage-femme de supervision ;
- et un éducateur régional.

Ceux-ci oeuvrant sous la Direction de l'Office et en collaboration étroite avec les cadres régionaux et les représentants des organisations nationales.

Ils assument tous le rôle à la fois technique et éducatif et veillent non seulement à la promotion du Planning Fami mais aussi au bien-être de tous les citoyens, en répondant à leurs besoins.

A.3.2.1.1. Attributions du Médecin-Coordinateur

Il représente la division médicale et l'Office et coordonne les activités de son centre. Il est chargé de la promotion et de la coordination des activités entre le personnel des centres de P.M.I. et de P.F. se trouvaidans sa région.

Il s'occupe des problèmes techniques tels que :

- pathologie gynécologique ;
- ligature des trompes ;
- avortement par aspiration ou par curetage.

A.3.2.1.2. La sage femme de supervision

La sage-femme de supervision représente aussi la division médicale de l'Office. Elle supervise le personnel parame dical ayant des activités de P.F. dans les Centres P.M.I./P.F., dans les dispensaires et dans les hôpitaux Elle veille à l'application des instructions élaborées la division médicale ainsi qu'à l'amélioration du niver de soins du personnel en vue d'entretenir la motivatio et de créer la demande.

oten :

⁽¹⁾ L'Administration régionale de la Santé Publique ne figure pas sur l'organigramme de l'Office parcequ'il dépend directement du Ministère de la Santé Publique. Néanmoins, il collabore étroitement avec les représentants de l'Office au niveau régional.

Elle est chargée en outre des fonctions suivantes :

- Fonctions techniques
- Ex.: Consultations de Planning Familial;
 - . Insertion des D.I.U. (Dispositif Intra-Utérin).
 - Fonctions administratives
 - . Tenue des fiches
- Ex: . Approvisionnement en médicaments et en instruments.
 - Fonctions éducatives
 - . L'acceuil des consultantes
- Ex : . Formation et recyclage du personnel
 - . Information et éducation de la population.

A.3.2.1.3. Attributions du délégué régional

Il fait l'éducation et supervise les éducateurs et les animatrices sociales. Il collabore avec les autorités locales en matière d'éducation en vue de promouvoir la Planning Familial.

Si l'éducation et la motivation dans certaines régions réclament sa présence, il fait lui-même les visites à domicile et s'entretient avec les familles.

L'éducation se fait surtout par l'organisation des séminaires, des réunions avec la population, des journées d'études, ainsi que par la projection de films et de diapositives.

A.3.2.1.4. Le Secrétaire régional de Planning Familial

Il rassemble et évalue les données statistiques qui émanent du Médecin-Directeur, de la Sage-femme et du Délégué régional. Ces données sont ensuite acheminées vers la division de la population de l'Office. A.3,2,2 : Exécution du Programme de l'Office au niveau régional
L'exécution du Programme de P.F. se fait à travers tout le
Pays selon le principe de décentralisation. C'est ainsi que
l'action de l'Office se propage jusqu'aux régions les plus
éloignées du pays par le canal des unités médico-sanitaires
et Planning Familial structurées et organisées à cette fin.
La planification familiale se fait donc dans toutes les
unités médico-sanitaires exécutantes en collaboration étroite avec le Ministère de la Santé Publique surtout au niveau
du personnel. Ces unités sont les suivantes :

A.3,2,2,1:Cliniques de P.F.

Le personnel d'une clinique de P.F. se compose :

- d'une sage femme qui est chargée des fonctions techniques médicales de P.F., elle est également responsable de la clinique.
- <u>d'une éducatrice</u> chargée de l'éducation, de l'information et de la motivation ainsi que de l'accueil des clients.
- des animatrices qui effectuent des visites à domicile pour la continuité et le renforcement de l'action de Planning Familial.
- d'un médecin qui passe dans la clinique 2 fois par semaine pour des cas qui nécessitent son intervention: ligature des trompes, avortement par curetage ou par aspiration etc...

A.3,2,2,2:Equipes mobiles

Les équipes mobiles se déplacent vers les centres sanitaires qui disposent du matériel sur place mais dépourvu du matériel personnel du P.F. En cas de complication, l'équipe mobile transfère la consultante vers les cliniques plus équipées. L'équipe mobile se compose: d'une sage femme, d'une aide soignante et d'un chauffeur.

A.3,2,2,3:Cliniques mobiles

Les cliniques mobiles se déplacent vers les régions les plus éloignées ne disposant pas d'infrastructures sanitaires. Elles ont un déplacement bien défini et la population est toujours tenu au courant de leur passage par le canal des animatrices sociales.

La clinique mobile se compose-d'un médecin

-d'une sage femme

-d'une aide soignante

-et d'un chauffeur

La clinique est dotée d'un matériel indispensable aussi pour un examen gynéco-obstétrical complet que pour la contraceptie

A.3,2,2,4:-Centre de Protection Maternelle et Infantile et de Planning Familial.

Certains Centres de PMI du pays, on y intègre le service de P.F.; celui-ci travaille en étroite collaboration avec le PMI. C'est ainsi que l'on peut parler de l'intégration du Programme de P.F. dans les centres de santé de base.

-Personnel

En plus du personnel habituellement affecté dans les services de Protection Maternelle et Infantile, les Centres de Protection maternelle et infantile et de Planning Familial disposent des spécialistes en matière de Planning Familial: une sage femme, une éducatrice, un médecin, une animatrice. Il est à noter que le médecin ne travaille pas à temps plein dans le centre PMI-P.F., il y passe seulement deux fois par semaine.

A.3,2,2,5: Services de P.F. dans les hôpitaux

Dans certaines régions, les services de Planning Familial sont intégrés dans les hôpitaux, au sein desquels le personnel de P.F. et celui de l'hôpital collaborent étroitement.

Cette intégration permet la complémentarité des services, ce qui est plus profitable pour les consultants qui viennent de loin.

En outre, elle permet au personnel de P.F. d'entrer en contact avec le plus grand nombre de mères qui viennent en consultations, celles qui viennent d'accoucher et d'autres qui sont hospitalisées pour d'autres maladies, et de les sensibilisersur les problèmes démographiques et les dangers liés aux grossesses nombreuses et répétées pour elles-mêmes et pour leur famille.

Ensuite, le personnel du P.F. informe ces clients au sujet des moyens de régulation des naissances pour leur laisser le libre choix une fois qu'ils seront motivés.

Enfin, le Service de P.F. accueille, et consulte ses nouveaux et ses anciens clients.

A.4. Objectifs du Programme Triennal 1974 - 1976

A.4,1: Généralités

La situation démographique qui prévalait à la veille du démarrage du IVe Plan de Développement Economique et Social (1974-1976), était grave.

La population tunisienne était alors estimée à 5.442.000 habitants (1973) avec un taux de croissance naturelle de 2,6% par an et un taux de fécondité de 162 °/°°. Quarante-cinq pour cent (45%) des tunisiens avaient moins de 15 ans.

Devant une telle situation qui représente un danger certain pourle développement du pays et l'équilibre de la société, le Gouvernement tunisien a fixé un objectif à long terme qui consiste à atteindre 9.783.000 habitants en l'an 2001 au lieu de 13.5 millions.

Une intervention rigoureuse était donc nécessaire pour maîtriser la croissance démographique.

A cet effet, l'Office a mis sur pied son programme triennal dans lequel il se fixait les objectifs suivants :

A.4,2 : Objectifs

A.4,2,1: Objectifs qualitatifs

4.4,2,1,1: Concept du planning familial

Le premier objectif et l'objectif majeur de la planification familiale demeure, la promotion de l'homme et l'amélioration de la condition humaine.

Le P.F. ne doit pas être confondu avec la limitation des naissances. Il s'agit plutôt d'une organisation d'une régulation
des naissances. La procréation est une fonction naturelle et
pour ce qui est de l'homme, elle doit être, comme tout ce qui
est humain, contrôlée par la raison et non laissée au hasard.
L'homme est un être raisonnable, conscient et intelligent.
Il doit donc être maître de sa vie, de sa destinée...
Des hommes malheureux, mal nourris, manquant de soins et de
moyens, anxieux et frustrés, sont inefficaces, improductifs,
stériles, ce qui constitué un obstacle pour toute action de
développement.

1.4,2,1,2: Programme d'éducation et d'information

Ce programme comportait trois volets :

- une action d'information
- une action d'éducation
- une action de formation

A.4,2,1,2: Le Développement des services

Outre l'action éducative, l'Office devait développer des services de planning familial suffisants, sûrs et soignés.

../..

A.4,2,1,3: La Recherche et 1'Evaluation

Parallèlement et afin de renforcer son action et d'améliorer la qualité de ses services, l'Office devait analyser et évaluer régulièrement ses activités dans le cadre d'un travail continu d'analyse et de recherches appliquées aux évolutions des attitudes à l'égard du P.F. (en instituant une Banque de données).

1.4,2,2 : Objectifs quantitatifs

1.4,2,2,1 : Objectifs à long terme

L'objectif ultime de l'office consiste à avoir un taux de reproduction de 1,2 % en 2001; ce qui assurera au pays une proportion de la population en âge de travailler de 63%, alors qu'elle était de 50% en 1966.

Il faudrait parvenir à faire décroître le taux de fécondité de 162 °/°° en 1971, à 137,8 °/°° en 1982, c'est-à-dire réaliser une diminution annuelle de 2,5 % naissances pour 1.000 femmes en âge de procréer.

Ainsi la population tunisienne évoluerait de la manière suivante :

- 5.838.400 --- en 1976
- 6.593.700 - en 1981
- 9.783.000 --- en 2001

(au lieu de 13.000.000, si la Tunisie n'avait pas de Programme de Planning Familial).

A.4,2,2, 2 : Objectifs à court terme

Les objectifs démographiques pour cette périodeétaient ainsi vi fixés:

- Eviter un surplus de naissances de :

1 22.500 naissances : 1974

1 26.250 naissances : 1975

1 34.300 naissances : 1976

Cet objectif devrait être atteint en réalisant les actes de P.F. suivants :

49.000 actes en 1974

70.900 actes en 1975

90.350 actes en 1976

Et ce dans le but d'atteindre un taux de fécondité de 149°/°° et un taux de natalité de 35,5°/°° en 1976.

A.5. : Résultats obtenus

A.5,1: Les résultats obtenus sur le plan qualitatif.

Sur le plan qualitatif, sont les plus importants parce qu'ils correspondent à l'objectif primordial de toute la politique tunisienne de la population, c'est-à-dire la promotion de l'homme. Dans ce domaine le but visé a été atteint :

- Le Planning familial est aujourd'hui saisi dans son sens le plus noble, humain et humaniste.
 - C'est un droit fondamental de l'individu qui consacre la liberté de l'homme et lui assure des conditions de vie dignes. C'est également une voie vers le progrès, le bien-être, l'épanouissement de l'être et de toute la société.
- Les hésitations, les craintes, les réticences ont été dissipées.

 Les tabous, les préjugés ont été levés.

 La planification familiale est aujourd'hui accueillie partout, dans les villes aussi bien que dans les campagnes, voire dans les villages les plus reculés du pays, avec enthousiasme, comme un soulagement, un réconfort, une libération de la souffrance inutile.
- L'évolution des mentalités est évidente. Hommes et Femmes, jeunes et moins jeunes de tous les milieux et tous les niveaux écoutent, comprennent et adhèrent à l'idée de la nécessité de déterminer soimme la taille de sa famille selon ses possibilités et ses moyens.
- Le concept de responsabilité parentale pénètre sensiblement dans les esprits. La procréation est perçue aujourd'hui comme une responsabilité.
- Une conscience démographique se développe chez les jeunes, dans les milieux estudiantins.

L'éducation en matière de population dans les milieux scolaires ainsi que les contacts des services de l'office avec les étudiants et notamment les étudiants en médecine ont montré qu'un degré de maturité appréciable chez les jeunes.

Plusieurs études et activités ont été menées par ces derniers pour apporter leur contribution à la promotion de la planification familiale.

A.5,2 : Sur le plan quantitatif

Les résultats sont aussi percutants. Bien que fort ambitieux, les objectifs démographiques fixés par l'office ont été atteints et souvent dépassés.

- . Les naissances évitées au cours de la période 1974-76 sont au nombre de 124.000, soit 17% de plus que prévu.
- Le taux de protection par le P.F. des femmes mariées en âge de procréer (15 49 ans) est passé de 8,5% en 1973 à 17,5% en 1976. Le taux d'accroissement naturel a accusé une baisse sensible. Il est

passé de 2,98% en 1973 à 2,45 en 1976.

Le nombre des ces centres de P.F. est passé de 308 en 1973 à 420 en 1975 puis à 482 en 1976. (ce qui donne plus ou moins 80 mille habitants par centre de P.F.).

Quant au nombre des consultations, il a évolué comme suit : 273.156 en 1973, 351.322 en 1975 et 419.720 en 1976.

197.603 actes de Planning Familial ont été effectués au cours des années 1974, 1975 et 1976.

La structure de ces actes a été la suivante :

Dispositif intra-utérin: 57.221 (29%)

Pilules : 53.092 (27%)

Ligatures des trompes : 28.922 (14%)

Méthodes: secondaires : 9.600 (5%)

(condoms, pommades, sypermicides)

Lvortements sociaux : 48.768 (25%)

Une certaine redistribution géographique des actes de P.F. a été réalisée en faveur des gouvernorats du Centre et du Sud et ceci pour toutes les méthodes.

A.6.: Evaluation et recherche

Les activités de l'office sont évaluées et analysées régulièrement en vue d'une meilleure programmation.

Une banque de données a été créée pour permettre une meilleure évaluation des activités sur le terrain et la réalisation efficace des objectifs fixés.

La méthode d'approche dans ce domaine embrasse tous les moments du travail statistique, de la collecte des données jusqu'à l'analyse et la publication des résultats.

Lans chaque centre, un fichier contenant des indications précises sur le personnel, le matériel, l'infrastructure et le degré de motivation de ceux qui le fréquentent est établi et tenu à jour par un personnel formé au préalable.

La totalité des données en matière d'actes, de médicaments, d'éducation et de personnel est regroupée dans la Banque des données, fichier de première importance pour l'Office. Trois émissions hebdomadaires sur le P.F et les questions de la population sont diffusées sur les ondes de la chaine nationale, la chaine internationale et la chaine régionale de Sfax.

L'accent y est mis sur les problèmes d'éducation ainsi que sur les techniques et les avantages des différents méthodes contraceptives. Plusieurs techniques et spécialistes ont participé à ces émissions animé les débats et répondre aux questions des auditeurs.

L'audio-visuel a été largement utilisé, montage sonore des diapositives retraçant différentes activités éducatives, production de courts métrages, affiches, panneaux publicitaires, photos, autant de moyens pour capter l'attention, éveiller les consciences et susciter l'intérêt. L'office à acquis également un grand nombre de films étrangers qui traitent des questions de population et des techniques contraceptives.

L'audio-visuel a permis de publier:

- des films sur la famille et la femme tunisiennes en langue arabe.
- des émissions sur le reproduction humaine (appareil génital).
- des émissions sur le P.F dans ces milieux organisés.

Pour le montage de certains films, les Services de l'informations font des tournées dans différentes régions pour enregistrer les questions et les réflexions de la population.

Ces Services s'arrangent de façon que les questions posées dans une région donnée soient répondues dans la mesure du possible, par conditions une autre région vivant dans les mêmes/démographiques et socio-économiques.

B 1.2 Evaluation des Techniques.

Lorsque les Services d'informations enregistrent beaucoup de remarques semblables sur une technique donnée, et ce, émanant des régions différentes, l'Office décide d'appliquer les méthodes qui lui paraissent les plus adaptées aux mentalités des régions concernées et d'adapter un programme satisfaisant le plus aux grandes préoccupation de la clientèle.

Cette évaluation se fait chaque fois que le besoin se fait sentir, mais en principe, la grande évaluation scientifique n'est pas encore faite.

B 2 Action éducative.

L'Action éducative consiste à:

- éclairer les individus sur la procréation et ses implications physques, payob psychologiques morales, économiques et sociales.
- éveiller les consciences, lever les tabous et les préjugés et développer la responsabilité parentale.
- --appeler l'attention sur les droits et les besoins de l'enfant, et sur les problèmes de l'enfant.

.../...

- créer une conscience démographique et susciter l'intérêt pour les questions population surtout parmi les jeunes.

B 2.1 Education au cours de la Triennie 1974-1976

L'éducation demeure le moyen le plus efficace pour atteindre l'individu au plus profond de lui-même et l'amener à penser et à bien penser, à se connaître, à définir ses problèmes et à essayer de leur trouver des solutions.

Etant donné les tabous et les préjugés qui ont toujours entouré de leur carcan tout ce qui touche la procréation, il a fallu au départ lutter contre ces préjugés en faisant appel à la raison et à la conscience humaine.

8 2.1.1 Education régionale.

- Une action éducative scientifique a été menée dans ce sens à travers tout le pays et dans tous les milieux.
- Des techniciens, des éducateurs spécialisés ont été déléguées dans tous les Gouvernorats.

De nombreuses campagnes éducatives, des journées d'information, des Séminaires, des réunions de groupe ainsi que des Séances de travail ont été organisés, ils ont touché des responsables, les cadres sociaux, médicaux, éducatifs et les cadres des organisations nationales.

Ces manifestations, de durée variable comportaient des exposées et des débats sur les questions médicales, sociales, démographiques, présentés et animés par des spécialistes en vue d'éclairer les citoyens et de les familialiser avec les problèmes de santé, la vie familiale et divers problèmes sociaux liés directement ou indirectement au P.F.

Des visites à domicile ont été effectuées surtout dans les villages éloignés pour donner des conseils aux familles, connaître leurs problèmes et les aider.

Ces conseils dépassent le cadre de la contraception pour aborder des problèmes variés relatifs à l'éducation et au développement des enfants, à la nutrition, l'hygiène, la Santé d'une façon générale. La Planification familiale est alors conseillée comme une prévention, un remède contre les maux et le souffrances inutiles.

Par ailleurs et toujours dans un souci poussé d'éduquer et des sensibiliser l'homme tunisien partout où il se trouve, deux grands projets d'éducation ont été mis sur pied, dès l'année 1974, ils sont définis comme suit:

B 2.1.2 Education dans les milieux scolaires:

Il s'agit de dispenser aux jeunes dans les lycées des données intégrées dans les différentes disciplines enseignées, et ayant trait au problème démographique dans le monde et en Tunisie, et d'appeler leur attention sur son importance et sa gravité de façon à les amener à adopter un comportement responsable vis-à-vis de leur famille et au sein de la communauté.

Ce projet a démarré par des Séminaires de sensibilisation et d'information à l'intention des cadres supérieurs de l'enseignement. Des dossiers techniques ont été par la suite élaborés par l'Office, et remis aux enseignants chargés d'appliquer ce projet dans 12 lycées pilotes.

Aujourd'hui, ce projet se développe avec beaucoup de succès dans plusieurs lycées de la République.

Il a été confié, après sa mise sur pied définitive, au Ministère de l'Education Nationale qui veille à sa réalisation et à son extension.

B 2.1.3 Education dans les secteurs organisés.

Ce sont les ouvriers agricoles, les employés des entreprises et les ouvriers des mines qui sont concernés par ce projet.

Les secteurs organisés sont très importants en Tunisie. Le nombre des entreprises est estimé à 1500 unités et on compte 230.000 ouvriers. La vocation agricole du pays fait que le nombre des agriculteurs et des ouvriers des champs demeure important.

Ces populations sont les plus vulnérables étant donné leur situation et les conditions de vie modeste dans lesquelles elles se trouvent.

Un projet d'éducation à leur intention a été mis sur pied par l'Office avec la collaboration de leurs représentants syndicaux ainsi que plusieurs départements Ministeriels et le Parti Socialiste Destourien.

La FAO et le BIT ont contribué à l'élaboration de ee projet en tant qu'agences conseillères.

Ce projet consiste à contacter les employés et les ouvriers sur les lieux même de leur travail, à les informer, les sensibiliser aux questions de population et au planning familial, et à leur fournir des Services au sein de leurs entreprises.

Plusieurs séminaires nationaux ont été organisés à l'intention des cadres syndicaux et des responsables du secteur agricole.

Des réunions ont été tenues avec les Chefs et les cadres des entreprises pour lancer le projet.

Des campagnes éducatives et d'information se sont déroulées au sein de ces entreprises à l'intention des employés et des ouvriers, elles comportaient des exposés, des débats, des projections des d'apositives et de films, 7000 ouvriers ont été touchés par cette action.

Le projet poursuit actuellement dans les 16 entreprises les plus importantes du pays qui emploient près de 33000 ouvriers.

Pour ce qui concerne les ouvriers agricoles ils ont été contactés soit directement soit par l'intermédiaire des vulgarisateurs et des instructeurs agricoles préalablement formés à cet effet. Près de 700 Vulgarisateurs ont été touchés.

8 2.2 Evaluation du programme d'éducations.

L'Office rema nie régulièrement son programme de Planning familial en se basant sur:

- 1) Les comptes renduas périodiques des Délégués régionaux (Educateurs Régionaux).
- 2) Les réflexions des délégues régionaux qui se réunissent régulièrement afin de mettre en commun les résultats de leurs activités.
- 3) Les réflexions recueillies lors des journées d'informations, des Séminaires, des réunions de groupes, des séances de travail...

B 3 Action de formation.

Cette action vise à former, spécialiser et recycler le personnel médical, para-médical et socio-éducatif chargé de veiller sur l'action et les Services de Planning familial.

L'action du Planning familial ne peut réussir et évaluer que si elle est menée et suivie par du personnel compétent, spécialisé et lui-même motivé.

Une formation du personnel médical paramédical et socio-éducatif est donc nécessaire.

Des programmes de formation divers ont été élaborés par les Services spécialisés de l'Office pour motiver, former et recycler le personnel oeuvrant sur le terrain. Des cours, des Séminaires, des journées et des voyages d'études ainsi que des stages à l'étranger ont été organisés à l'intention de plusieurs médecins, sages femmes, aides soignantes, infirmiers et infirmières, assistantes et animatrices sociales, cadres sociaux des organisations nationales.

Les séances deformations comportent des cours théoriques et des stages pratiques sur le terrain.

Les cours théoriques sont destinés à informer, instruire, motiver et éduquer afin d'améliorer le niveau des connaissances des intéressés ainsi que le cont**act entre** eux et leurs interlocuteurs, la dimension psychologique d'un service étant toujours la plus importante.

Quant aux cours pratiques ils ont pour objectif de spécialiser les techniciens dans leurs domaines respectifs afin que le service de Planning Familial soit toujours fourni avec compétence et dans les meilleures conditions possibles.

En outre la formation destinée au personnel oeuvrant au sein, des Services du P.F, l'Office dispense également une formation au personnel étranger à ses Services qui désire acquérir des connaissances plus larges du nouvelles en matière de P.F.

C. Entretie avec le Chef de Service de la division médicale "Dr. CHADI "

La division médicale est confiée à un médecin gynécologue; le Docteur Chadi Ridha.

Au cours de notre entrevue il a attiré notre attention sur les points suivants :

- -- la mission de la division médicale dans le Programme de P.F.
- les avantages du Planning Familial en Tunisie.
- la classification et la description des diverses méthodes de contraception
- le développement des services de Planning Familial (période 74 76).

MISSION DE LA DIVISION MEDICALE DANS LE PROGRAMME DE P.F.

La division médicale de l'office a pour missions principales

de :

- a))Promouvoir la qualité des services de P.F. dans les centres médico-sanitaires du pays.
- b) Veiller à ce que ces centres soient suffisants, sûrs et soignés
- c) Coordonner les activités des médecins régionaux et des sages femmes de supervision.
- d) Promouvoir la contraception en effectuant des recherches scientifiques sur les méthodes contraceptives utilisées et en s'informant constament sur les progrès réalisés à travers le monde en matière de contraception.
- e) Assurer le processus d'intégration des services de P.F. dans les services de santé de Base.
- c) Les avantages du P.F. en Tunisie

L'ère où l'on engendrait des enfants pour soi-même est révolue, nous sommes tous redevables à la collectivité nationale voire même planetaire, d'enfants valides et sains.

Les avantages du P.F. peuvent être regroupés en deux grandes catégories :

- Avantages sociaux à long terme
- Avantages sanitaires immédiats

.../...

Avantages sociaux à long terme

- I) L'investissement privé et public consécutifs à une épargne encouragée chez les ménages, sont de nature à relancer de façon dynamique et continue les efforts de construction nationale.
- 2) La multiplication de toute sortes d'infrastructures routières, hospitalières, éducatives, sportives etc... devient facilement et normalement assurée.
- 3) L'auto-suffisance alimentaire et la disparition de la pénurie agiront sur la situation du marché et mettront à terme à la hausse des prix.
- 4) La vie quotidienne est facilités grâce à la multiplication et la disponibilité des commodités essentielles: transport, logement, loisirs, santé, services de tous genres d'où la concrétisation de la notion de qualité de la vie.
- 5) L'équilibre budgétaire du foyer encourage le pouvoir d'achat et stimule par voie de conséquence la production.
- 6) La disponibilité des parents en vue de l'éducation réelle de leurs enfants serait inconcevable sans une <u>limitation</u> de la dimension familiale.
- 7) Le développement harmonieux de l'enfant dans des conditions propices à son épanouissement c'est-à-dire affectives, matérielles et sanitaires permet au fur et à mesure que la méthode planificatrice est appliquée, la gestation d'une génération saine, valide, éduquée, et bien préparée à construire la notion.
- 8) La planification familiale liquide à long et moyen terme la saturation du marché de l'emploi et résorbe le chômage.
- 9) Elle prévient l'étouffement des moyens de transport, des centres de loisirs et l'entassement des réseaux urbains.
- IO) Le Planning familial permet la poursuite d'une politique de scolarisation dans la sérénité, sans la hantise des sélections et en fonction de débouchés préalablement fixés.
- II) La portée préventive de la planification familial peut enfin largement contribuer à réduire la délinquance juvénile.

3. CONCLUSION

La planification familiale est nécessaire pour permettre à la famille, noyau de base de la société de :

- I) décider du nombre des enfants qu'elle désire et peut avoir
- 2) de choisir la durée des intervalles entre les naissances de façon à améliorer l'état de santé de la mère ainsi que le bien-être des enfants, fûturs piliers de la société. L'enfant est le père de l'homme, disait BERGSON.
- 3) Avoir des enfants à l'âge auquel la grossesse comporte le moins de risques pour la mère et la meilleure chance d'aboutissement.
 - 4) éviter les naissances non désirées
- 5) prévoir l'avortement et en particulier les avortements clandestins.
- 6) éviter aux couples qui souffrent de handicaps ou de maladie héréditaires de les transmettre à leurs enfants
- 7) Enfin, de participer à la postérité de façon convenable et honnête car on insistera jamais assez sur l'engagement d'ordre moral, vis-à-vis de la société et l'espère humaine, que constitue la mise au monde d'un enfant.

C 3. Le développement des services de planning familial (1974-77

Le souci majeur de l'office, étant donné les principes directeurs de son action, demeure la mise à la portée de tous les citoyens de quelque région qu'ils soient des services de Planning Familial soignés, sûrs et de la meilleure qualité possible. Ces services que ce soit des examens, ou des services de contraception chirurgicaux ou de contrôle, sont supervisés par les services spécialisés de l'office.

En ce qui concerne l'infrastructure d'accueil, la période 1974-1976 a été caractérisée par le renforcement des formations hospitalières et des centres de Planning Familial.

Pour ce qui est des méthodes de régulation des naissances, l'accent est mis sur la prévention c'est-à-dire la contraception proprement dite.

Depuis janvier 1976, la priorité est donnée à la contraception orale.

Après étude et examen de la situation par des commissions spécialisées et en accord avec le Ministère de la Santé Publique, la pilure est distrituée gratuitement aux pharmaciens (et fournie par l'office par le biais de la Pharmacie Centrale de Tunisie) qui la mettent en vente au prix modique de 50 millimes (IOO F.Rw) la plaquette.

Trois types de pilules minidosés c'est-à-dire les oestrogéniques, les équilibrées, les progestatives sont les seules autorisées en Tunisie.

C'est ainsi que 249.000 cycles de pilules ont été livrés à la Pharmacie Centrale au cours de l'année I976 et 3II.000 cycles aux centres de Planning et aux services sanitaires.

Cette opération visait la démocratisation de la contraception afin de réduire le recours aux avortements.

Les condoms sont distribués gratuitement partout dans les centres de Planning Familial et les services sanitaires. Ils sont également fournis gratuitement aux pharmacies qui les vendent à des prix modiques.

La contraceptions intra-utérine a bénéficié de la même attention. Un nouveau D.I.U. le "T" de cuivre a été mis en circulation. 4.570 unités ont été distribuées aux centres de Planning Familial et à certains médecins privés au cours de l'années 1976.

L'avortement est facilité et rendu plus bénin et plus sûr par l'introduction de la régulation menstruelle ou aspiration par le seringue de Karman. En 1976, I200 séringues ont été fournies aux différents centres de Planning Familial afin de généraliser cette méthode dont les avantages sont évidents.

La ligature des Trompes par <u>Coelioscopie</u> se pratique aujourd'hui dans plusieurs régions du Pays. Il s'agit d'une opération bénigne qui ne récessite ni anasthésie ni hospitalisation et qui s'effectue en 3 minutes.

Des médecins ont été formés spécialement pour effectuer cette opération et des coelioscopes ont été acquis et mis à leur disposition cette opération connaît aujourd'hui un succès considérable.

Une expérience de Planning Familial à domicile a été mené dans certains gouvernerats. Elle consiste à distribuer la pilule dans les foyers par l'intermédiaire d'animatrices préalablement formées et sous la supervision d'un gynécologue.

Ce porte à porte a donné d'excellents résultats qui montrent le degré de maturité et de réceptivité des femmes rurales.

Quant au personnel, il bénéficie d'une attention particulière. Différents avantages (primes) lui sont octroyés pour l'encourager et améliorer les conditions dans lesquelles il travaille, sans compter la formation qui lui est prodiguée.

I50 sages-femmes ont été affectées dans les différentes régions au cours de la Triennie et 35 médecins conventionnés à divers titres en vue de participer à la réalisation du programme.

C.4,1 : Classification etdescription générale

:; (voir Chap. IV)

Mé Sterilets Spermicides par Action Barrières mécaniques locale au niveau vaginal Méthodes OGINO Allaitement maternel Pilules + h 0 P 0 EMEO KOROME Diaphragme Nom commercial Boucles de LIPPES (A.B.C.D) OVULTITE 50 OVOSTAT MORQUENTIEL NORLESTRIII ORINYL NEOGYMON TOICINT Condom NEOSAMPOON du produtti MIOVIAR The constant C.4,2 : Classification des méthodes contraceptives utilisées en Tunisie dans le cadre du Programme National du Planning Familial jours Méthodes séquentielle ment dosée Nouvelle pilule faible-Caractéristiques Fortement dosée Diverses tailles efferverscents Comprimés Gelée en tube féconde de la femme Calcul de la période Bombe aérosol tement maternel Prolongation de l'allat. Tous centres Tous Tous centres de Barthou miers hygiénistes Expérimentation à Tous centres dications médicales Tous centres sur in-Tous centres + infiren expérimentation Centre Barthou Tous centres Tous centres L 1 e centres u . de PF PF Contrôle 1'insertion puis 2 fois 1 mois apres par an. -Contrôle -Examen pré-6 mois liminaire tous les En voier d' d'abandon avec le Diaphragme En association Observations 1

GRIVIGIRDE

cuivro

Houveau sterilets au

In expérimentation

Sersit biantôt abandonné p.c.q. disparu du commérce

Tous centres de PI

T.CU 200

DALMON SHIELD

							(Hommes)	-Vasectomie									Steriliation trompes (femmes)			
																			du produit	Nom commercial
penis.	des des testicules au	duit les spermatozoi-	férent (tube qui con-	tionner le canal dé-	qui consiste à sec-	vention chirurgicale	nécessite une inter-	Cette stérilisation	Coelioscopie.	plus en plus par la	opération se fait de		duisent l'ovule de l'	de FALLOMPE qui con-	tionnent les trompes	chirurgicale en sec-	fait par intervention	Cette stérilisation se	Caractéristiques	1 30
							et dans les hôpitaux	Dans les cliniques				·	Dans les Hôpitaux	de P.F.	dans les services	et	de P.F.	Dans les cliniques	Lieux	-
																			Contrôle	30 -
										enfants.	ne désire plus d'	lorsque le couple	être employé que	conséquent, ne doit	reversible et par	mais elle est ir-	efficace à 100%	Cette méthode est	Observations	

N.B. L'avortement n'est pas considéré comme une méthode contraceptive, elle est seulement utilisé en cas d'une grossesse non désirée suite à un échec d'une méthode de contraception.

D. Entretien avec le chef de Service des statistiques dans la Division de la Population.

Afin de renforcer son action et d'améliorer la qualité de ses services, l'office doit analyser et évaluer régulièrement ses activités dans le cadre d'un travail continu d'analyses et de recherches appliquéés aux évolutions des attitudes à l'égard du Planning Familial en instituant une Banque de données.

Ce travail continu d'analyses et de recherche est effectuée par la division population.

Cette division comprend deux bureaux:

- un bureau d'études et recherches
- un bureau s'occupant des données statistiques et d'évaluation.

D.1. Bureau "Etudes et Recherches".

- La Tunisie participe actuellement à l'Enquête mondiale sur la fécondité (Il s'agit de chercher les facteurs qui ont une influence sur la fécondité).
- En 1973
 - · Une enquête sur la planification familiale a été effectuée, et on voulait se faire une idée juste sur la continuation des méthodes de contraception et sur la rentabilité des équipes mobiles.

D.2. Bureau "des données statistiques et d'évaluation"

- Il existe plus de 500 centres tenus par des équipes permanentes de P.F. ou tout au moins visitées régulièrement par des équipes mobiles.
- Dans ces centres on trouve divers documents tels que :
 - . Registres (comportant nature de la visite, méthode choisie)
 - · Fiches statistiques (nombre de femmes, âge, parité)
 - . Fiches individuelles (dossier de la femme)

permettant de faire la collecte des données statistiques.

- Les données statistiques ainsi collectées aideront non seulement à faire une évaluation à court terme du Programme de P.F. mais aussi à formuler des projets d'avenir.

E. Division administrative et financière

Il existe une division financière au sein de l'Office national du Planning familial et de la population. Cette division est supervisée administrativement par le Président

Directeur général de l'office. Sa mission est de suivre toutes les opérations financières de l'Office:

E.1. Budget

Le budget de fonctionnement de l'office national du planning familial et de la population groupe les prévisions annuelles de recettes et des dépenses se rattachant à la mission de l'office. Ce budget et rectificatifs sont soumis à l'approbation de l'autorité de tutelle (Ministère de la Santé Publique). Le budget de fonctionnement de l'office national du planning familial et de la population comprend:

E.1.1. En Recettes

- Les produits des dons et legs
- Les produits de la cession des biens mobiliers ou immobiliers, faisant partie du patrimoine de l'Office
- Les montants des atdes consenties à l'office par des organismes
- La subvention d'équilibre versée par l'Etat.

E.1.2. En Dépenses

- Les dépenses de fonctionnement des servicesde l'office
- Les dépenses effectuées dans le cadre de la mission dévolue à 1'Office.
- N.B.: L'Office national du Planning Familial et de la Population peut emprunter avec l'autorisation de l'autorité de tutelle.

 Les emprunts de l'Office peuvent être garantis par l'Etat.

E.2. Contrôle financier

- Il est placé auprès de l'Office national du Planning Familial et de la population un contrôleur financier désigné par Arrêté du Ministre des Finances.
- Le contrôleur financier a droit de demander qu'il soit sursis à l'exécution de toute mesure qui paraîtrait porter atteinte aux intérêts et aux droits de l'Etat, jusqu'à ce que l'autorité de tutelle puisse apprécier en dernier ressort.
- Le contrôleur financier reçoit chaque année communication d'un bilan annuel qu'il examine et fait un rapport d'ensemble sur les résultats financiers de l'exercice correspondant.

F. BIBLIOTHEQUE

F.1. Pourquoi une bibliothèque :

La bibliothèque est très importante en ce sens qu'elle permet des recherches dans le domaine de P.F. et démographique, et qu'elle à la disposition du personnel pour une meilleure information.

F.2. Composition

La Bibliothèque est composée de livres, des revues, des brochures, des journaux, et de diverses publications de l'Office (Bulletins, Notes de lecture).

Ces écrits traitent de plusieurs disciplines telles que: la médecine, la gynéco-obtétrique, la pédiatrie, l'économie, la sociologie et le Planning Familial.

F.3. Fonction

Le personnel de la Bibliothèque utilise le système de fichier, toutes les publications sont mises sur fiche.

Chaque document est dépouillé afin de livrer toutes les informations au personnel de l'office (médecins, sociologues, démographes, sages femmes et animatrices).

Les bibliothécaires doivent constamment informer le P.D.G. en découpant les articles concernant les réactions de la population du vis-à-vis du programme de Planning Familial.

- 34 -

examen général et gynécologique; - Les sages-femmes peuvent administrer ces méthodes de contraception orale, mécanique et intra-utérine. Elles peuvent également faire des aspirations;

- Le médecin vient 2 jours par semaine pour la coeliscopie.
- Le Centre de Beja présente deux aspects intéressant pour le programme de planning familial.
- C'est l'exemple de l'intégration du programme du planning familial dans les centres de médecine de base.

 Si la planification familiale met l'accent sur la santé de la mère et de l'enfant, il est normal qu'elle vienne compléter les services de P.M.I.;
- Ce centre joue un rôle important dans l'utilisation et la propagation de la coelioscopie.

 C'est grâce à cette technique que la ligature des trompes est devenu un acte simple et anodin.

Méthodes utilisées dans ce centre

- Contraceptifs oraux;
- D.I.U. Device Intra-Utérin)
- Aspiration avant trois mois ;
- Coeliescopie.

B. Centre de Planning Familial de NABEUL

Ce centre effectue les mêmes activités que le centre P.M.I./P.F. de Beja, à part que Nabeul est l'exemple typique de l'intégration de service de planning familial dans un hôpital.

C. Centre de Protection Maternelle et Infantile et de Planning Familial de BELLEVUE

Bellevue a été le premier centre pilote de Planning Familial. Deux types d'activités se déroulent dans ce centre :

- Activités de Planning Familial et de Protection Maternelle et Infantile ;
- La formation des experts, médecins, paramédicaux en planning familial.

D. Le Service de Planning Familial de l'hôpital de JANDOUBA

- Jandouba est un centre de Planning Familial uniquement ;
- Ce centre présente une particularité en Tunisie quant aux méthodes <u>habituelles</u> de distribution des contraceptifs. Il s'agit du <u>Projet</u> de distribution de <u>pilules</u> à domicile.
- La population de Jandouba est à majorité rurale.

 Aussi la distribution de la pilule à domicile a été instaurée dans le but de toucher la population rurale se trouvant dans l'impossibilité d'atteindre le centre pour des raisons de distance ou de travail dans les champs.
 - Dans cette distribution on procède comme suit :
 - . une équipe de cinq animatrices fait des visites à domicile, distribue les pilules aux femmes motivées tant en essayant d'éduquer celles qui ne le sont pas.
 - Ensuite un deuxième passage est prévu pour donner la pillule aux femmes déjà motivées.
 - . Au troisième passage : le médecin vient au village pour les consultations et le placement des dispositifs intra-utérins.

En plus de cette mouvelle méthode de travail, les services de planning familial emploient les méthodes habituelles de sensibilisation tels que :

- Visite à domicile (régions proches) ;
- Education du post-partum et du post-abortum ;
- Visite à l'hôpital;
- Séminaire et journée d'information organisés aussi bien pour le personnel que pour la population.

Entretien avec l'administrateur de Jandouba

Au cours de cet entretien, a formulé l'administrateur de Jandouba des recommandations pour un bon début de Planning Familial.

./..

- Il a souligné que pour mieux réussir la planification familiale, il faut un soutien politique et une législation bien définie en matière de contraception ;
- Il faut commencer par une bonne éducation.

Celle-ci consiste à dispenser une formation en matière de planning familial, d'abord aux gens motivés qui auront pour tâches de motiver et de sensibiliser les autres. Ensuite, il faudra éduquer et motiver les leaders de la communauté.

- En ce qui concerne l'éducation sur le terrain, il est conseillé d'avoir un programme qui tient compte des différentes couches de la société;
- Il est nécessaire d'adapter la forme du message aux caractéristiques du milieu auquel on a affaire.

L'Institut d'ARIANA récemment inauguré aura deux tâches principales:faire des recherches scientifiques sur les méthodes de contraceptions (mode d'action, avantages désavantages, complications etc...).

Il servira également de centre d'entraînement pour les médecir Tunisiens et africains en matière de coelioscopie.

Ce centre qui est le premier un Afrique va jouer un rôle préponderant dans la promotion de la contraception en Tunisie voire : en Afrique.

Cette formation se fera en deux temps. Au (premièressessions) début l'institut va former les médecire Tunisiens uniquement.

- Après ce sera le tours les médecins des autres pays candidats

- 37 -

I.3: Conclusion

Partant du principe que le Planning familial est un droit fondamental de l'Individu, les responsables ont tenu à donner à la planification
familiale un caractère humaniste et à en faire une entreprise au Service de
l'homme. Informer le citoyen, l'éduquer, protéger et améliorer sa Santé,
l'aider à comprendre et à résoudre ses problèmes familiaux et psychologiques
et partant, l'amener à maîtriser se vie et à assumer ses responsabilités, tels
sont les objectifs primordiaux du programme Tunisien de Planning Familial.
Si actuellement, on peut dire que la Tunisie a atteint les objectifs qu'elle
s'était fixé dans ce domaine, cela tient à plusieurs facteurs dont nous dons
citer les principaux:

- Soutien politique: Le Président, Les Ministres, tous les dirigeants parlent du P.F à la radio, dans les meetings etc...
- L'existence d'une législation visant
 - la libéralisation du P.F
 - la protection de la femme et de l'enfant.
- L'adoption d'un programme national unique en matière de P.F.
- Création de l'Office national de P.F en 1973, qui est une institution publique jouissant d'une autonomie financière et administrative.
- La motivation est la voie essentielle de leur action de P.F.

 Aussi ils utilisent tous les moyens disponibles mais adaptés pour sensibiliser la population.
- Soutien financier du programme (la contribution du Gouvernement au budget de l'office s'élève à 70 %)
- La collaboration intense et à tous les niveaux entre les autorités politiques et les fonctionnaires de l'office.
- Une bonne coordination des activités aussi bien au niveau central qu'au niveau régional.
- Un personnel motivé, suffisant et conscient.
- L'existance d'une bureaucratie dynamique.

Chapitre II : ILE MAURICE

L'Ile Maurice a été le deuxième pays visité par le groupe. Ce pays a officiellement commencé le programme de Planning Familial en 1965.

Historique

La population de l'Ile Maurice vient de différents continents (Asie, Afrique, Europe).

Avant l'arrivé des européens (Anglais, Français) l'Ile était inhabitée.

Les Anglais, ensuite les Français, ont fait venir les Indiens de l'Inde et les noirs d'Afrique pour venir travailler dans les plantations de canne à sucre.

En 1946, les immigrations durent être stoppées, parce que la population mauricienne augmentait très rapidement.

A ce moment-là, elle était de 419.185 habitants sur une superficie de 1865 km2

Juste après la seconde guérre mondiale, le paludisme qui fut combattu avec viguerur grâce aux services médicaux et d'hygiène introduit dans le pays. La population s'est accrue de façon qu'en 1965, elle était aux environs de 650.000.

Ainsi, de 1945 à 1965, la population mauricienne avait presque doublée alors qu'avant la 2ème guerre elle avait mis presque 100 ans pour atteindre 419.185 habitants.

En A953, deux socio-démographes furent ensemble une enquête et démontrèrent l'urgence d'une politique de planning familial pour le pays au risque se trouver asphyié à cause de cette démographie galopante.

L'idée de pratiquer la planification familiale à cette époque ne fut pas bien accueillie du côté de l' Eglise catholique et même du côté des croyances, et, ce n'est qu'en 1957 que Monsieur NAIK, actuel Président du "MAURITIUS FAMILY BANNING ASSOCIATION" a été financé par l'I.P.P.F. pour les 2/3 de son budget.

En 1963, l'Eglise catholique s'intéresse au planning familial dans le but de concurrencer les volontaires.

Elle créea l'ACTION CATHOLIQUE POUR LE PLANNING FAMILIAL" en vue d'enseigner la méthode thermique comme meilleur moyen de régulariser les naissances, les autres méthodes n'étant pas acceptées par le Pape.

Les deux associations ont perçu dès leur début les subsides de l'Etat, ces derniers furent intensifiées en 1965 grace à l'impact que le Planning Familial venait d'avoir sur la population mauricienne.

Avant 1972, les services de MAURITUS FAMILY PLANNING ASSOCIATION oeuvrant dans 64 cliniques sous la pression de la Banque Mondiale qui obligea le Gouvernement de soutenir ouvertement le planning familial au risque de se voir privé de toute aide concernant les autres projets, en 1972, le Gouvernement s'est vu dans l'obligation d'agir en faveur du planning. De ce fait, il créa une direction au sein du Ministère de la Santé et 62 des cliniques du Mauritus Family Planning Association lui furent rétirées, il ne lui restait plus que 2 cliniques.

Organisation générale des services de Planning Familial à l'Ile Maurice.

I. Action des volontaires

I.1, Mauritus Family Planning Association

Comme il a été souligné dans l'historique, le Mauritus Family Planning
Association n'oeuvre que dans 2 cliniques depuis 1972. Dans ces cliniques,
on y fait du Planning Familial, on y enseigne toutes les méthodes de
Planning Familial tout en prenant soin de faire bien remarquer les
avantages et les désavantages de chaque méthode, ainsi, les clients une
fois informés, peuvent choisir librement les méthodes qui leur conviennent
et peuvent changer de méthode chaque fois qu'il le jugent nécessaire, évidemment ceci en accord avec le médecin.

En plus des activités de Planning Familial, cette Association fait aussi des recherches scientifiques et des expériences en matière de planning familial.

A. Objectifs de "MAURITUS FAMILY PLANNING ASSOCIATION"

- 1. Motiver la population par une éducation permanente et continue;
- 2. Intégration du Planning Familial dans les services de Protection Maternelle et Infantile;
- 3. Grâce au Planning Familial, tous les mauriciens pourront avoir une nourriture saine, une bonne santé et une bonne éducation.

B. Moyens d'approche utilisés par les équipes d'animateurs du Mauritus Family Planning Association

B.1 Entretiens individuels

Dans les hôpitaux et les cliniques de planning familial, dans les centres de protection maternelle et infantile, les entretiens lors des consultations pré-natales et postnatales sont faites par les animatrices sociales. Ces entretiens visent la sensibilisation et la motivation des mères et futures en matière de planning familial.

B.2. Méthodes audio-visuelles

Les méthodes audio-visuelles permettent de diffuser les informations en matière de planning familial par des films, des diapositives, des affiches, des repotages, etc...

R. 3 Visites à domicile

Chaque service de planning familial a dans ses documentations les fiches de différentes méthodes et chaque fois qu'une acceptatrice du planning familial change de méthodes, on lui fait une nouvelle fighe où doit figurer la durée de l'utilisation de cette méthode.

Lorsque une cliente manque pour des raisons inavouées au rendez-vous fixé lors du dernier entretien pour renouveller sa demande l'animatrice sociale doit lui faire une visite pour savoir les motifs de cette absence. La plupart des cas, les clientes manquent au rendez-vous parce qu'elles n'ont plus confiance en la méthode ou parce qu'elles ne s'intéressent plus au planning familial. Le rôle de l'animatrice sociale est de les informer et de les éduquer à nouveau en matière de planning familial en vue de leur permettre de choisir une nouvelle méthode lorsqu'elles se sentiront motivées.

A côté des visites à domicile, l'animatrice sociale s'entretient avec des groupes de femmes et des hommes qui se réunissent dans un endroit choisi au préalable. Ces rencontres consistent à informer et à éduquer les couples en matière de planning familial.

B.4. Visites dans les milieux organisés (usines, plantations)

Considérant que les personnes travaillant dans ces milieux vivent dans des conditions défavorables qui ne leur permettent pas de s'informer et de se former en matière de planning familial, les animatrices socialesse rendent dans leur endroit de travail pour leur diffuser les informations en matière de planning familial par des films, des diapositives, des affiches et des entretiens.

C. Méthodes de contraception à l'Ile Maurice

C.1. Méthodes de contraception utilisées par les services gouvernementaux et le Mauritus Family Planning Association

- Pilule
- Dépo-provera
- Crème spermicide

- Candom
- Stérilisation pour les femmes de plus de 35 ans, en accord avec les 2 conjoints, et dans le cas où le médecin le juge nécessaire
- Methode thermique.

C:2. Méthode utilisée par l'Action catholique

- Méthode thermique

I.2. Action des catholiques

L'action catholique oeuvre dans des centres de permanences où le personnel catholique informe et éduque les couples qui acceptent d'utiliser la méthode de continence périodique basée sur la température. Lors des rencontres au centres de permanence, un médecin y également présent pour qu'il puisse s'entretenir avec sa clientèle.

Le personnel chargé de l'éducation fait des visites à domicile afin de motiver les clientes qui ne sont pas encore sensibilisées à la méthode et de se rendre compte si la méthode est bien suivie chez les acceptatrices.

II. <u>Les services de Planning Familial gouvernementaux au sein du</u> <u>Ministère de la Santé Publique (action gouvernementale)</u>

Les services de Planning Familial gouvernementaux sont représentés par une direction au sein du Ministère de la Santé Publique.

Les 62 cliniques gouvernementaux font ces mêmes activités que le Mauritus Family Planning Association avec la différence qu'elles ne font ni des recherches scientifiques ni des expériences en matière de planning familial.

III. Coordination des activités de Planning Familial à l'Ile Maurice

Depuis 1972, un comité national du Planning Family a été créé pour étudier l'effet du planning familial sur la population et coordonner les activités du MAURITUS FAMILY PLANNING ASSOGIATION, de l'ACTION CATHOLIQUE et des Services de Planning Familial du Ministère de la Santé Publique.

IV. Législation en faveur du Planning Familial

La législation en faveur dù Planning Familial n'est pas explicite à part qu'il y a un long panel des avocats qui sont chargés de défendre le côté légal du Planning Familial.

Remarques sur l'avortement à l'Ile Maurice

Dans quels cas peut-on pratiquer l'avortement ?

Après une réunion du jury désigné par le comité national du planning familial et après approbation, l'avortement peut-être pratiqué exclusivement dans les cas suivants :

- 1. Si la jeune fille a moins de 18 ans ;
- 2. Si la santé de la mère l'exige ;
- 3. S'il y a malformation du foetus ;
- 4. En cas d'inceste.

Hors ces cas cités, l'avortement est puni par la loi.

N.B. En cas de naissances non désirées, il existe des crèches qui peuvent garder l'enfant jusqu'à 6 mois, si les parents ne veulent pas reprendre leur enfant après cette période, cet enfant peut être donné pour adoption.

V. Conclusion

Les services de planning familial à l'Ile Maurice datent d'une vingtaine d'années. Beaucoup de progrès ont été réalisé au niveau démographique et au niveau de la santé de la mère, de l'enfant et de toute la famille.

Depuis que le Gouvernement a pris les 62 cliniques de Mauritus
Family Planning Association, on assiste à un progrès lent voire
stagnant. La raison en est que le personnel du Gouvernement
n'est pas toujours motivé et formé en matière de planning familial.

D'ailleurs, parattait-il que les clients regrettent beaucoup l'emprise du gouvernement sur les 62 cliniques, car, actuellement, l'accueil et beaucoup d'autres services n'y sont pas bien organisés comme il l'était du temps du Maritus Family Planning Association.

Si actuellement, les services de Planning Familial semblent connaître quelques difficultés, ceci est dû en grande partie à la lutte idéologique des différentes associations et à la diversité des mentalités socio-religieuses rigides liées aux races.

Ces derniers facteurs freinent l'action d'éducation et de sensibilisation de la masse.

Pour résoudre ce problème, il devrait y avoir un engagement clair et décidé de la part du gouvernement, ce qui permettrait une meilleure coordination de toutes ces activités en matière de Planning familial.

Chapitre III. LE KENYA

Introduction

Après l'Ile Maurice, le Kenya devait être la troisième et la dernière étape de notre voyage. Ayant décollé de Mauritius à 18 h 45' (heure locale) nous sommes arrivés à Naïrobi au milieu de la nuit. Nous fûmes accueillis en bonne et due forme par le Dr. Marasha-Marasha représentant du Pathfinderfund pour l'Afrique Sub-saharienne en compagnie d'autres fonctionnaires de l'Association Nationale de Planning Familial du Kenya.

Après avoir pris connaissance du programme de nos activités pour cette dernière étape du voyage, nous fûmes conduits à notre hôtel. C'est ainsi que le programme devait commencer le lendemain et se poursuivre jusqu'à la fin de notre séjour au Kenya.

I. Programme d'activités

Le programme consistait en fait aux rencontres avec différents responsables des programmes de planning familial au Kenya, tant gouvernementaux que privés.

Ensuite nous avons visité plusieurs hôpitaux dans lesquels les services de planning familial sont intégrés et centres de planning familial en dehors de Naïrobi.

II. La politique de planning familial au Kenya

La politique de planification familiale est une préoccupation nationale.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous attirons l'attention sur le fait que le programme de planification familiale au Kenya comprend deux niveaux d'action.

1. Action gouvernementale

réprésenté par le Ministère de la Santé Publique et possède dans ses services la direction du programme de Protection Maternelle et Infantile et de Planification Familiale (M.C.H/P.F. Programme).

2. Action volontaire

qui comprend plusieurs associations dont la principale est "Family Alanning Association of Kenya" (Association du Planning Familial du Kenya).

A. Programme National de Planning Familial

- comprend

 1. L'action volontaire / l'association nationale de planning familial
 du Kenya, l'action catholique et les organisations féminines;
- 2. L'action gouvernementale ci-haut mentionnée dont le siège se trouve au Ministère de la santé est en réalité l'intégration des services de la planification familiale dans les centres de protection maternelle et infantile.

III. Action gouvernementale

A. Programme au niveau gouvernemental

Historique (entretien avec le Dr. KANANI, directeur du programme gouvernemental).

L'action de la planification familiale au Kenya n'est pas un fait isolé, elle est incluse dans un programme vaste et national appelé : programme de protection maternelle et infantile et de planning familial (Mother and Child Health and Family Planning Programme).

Les premières tentatives de la planification familiale ont débuté officiellement vers les années 1962 et l'action/uniquement menée par les associations volontaires.

C'est seulement en 1967 que le parlement kenyan se déclara pour une politique de planification des naissances.

Raisons de cette décision : la raison principale fut le déséquilibre flagrant entre l'accroissement démographique et l'accroissement économique.

Une autre raison non moins négligeable fut la forte densité (400 h/km2) de population dans les zones les plus fertiles (cultivables) du pays.

La population kenyanne est de 13 millions. L'accroissement démographique est de 3,5 %

A.1. Le programme gouvernemental pour la planification familiale a cependant connu certaines difficultés surtout dans des débuts, nous disait le Directeur du Planning Familial au sein du Ministère de la Santé Publique.

Deux problèmes principaux doivent être mis en évidence :

- Les moyens financiers pour mener à/ce programme étaient insuffisants;
- Le personnel médical et paramédical formé dans l'optique de la planification familiale était également insuffisant.

Pour toutes ces raisons, le Gouvernement fût obligé de faire appel à des techniciens étrangers pour la formation du personnel kenyan.

Cette intervention étrangère durera jusqu'en 1972 et c'est au cours de la même année qu'ils devront faire une étude d'évaluation dans le but de consolider l'action préexistante.

Cette étude donnera naissance à un programme plus ambitieux faisant intervenir pour une période de cinq ans l'assistance financière des pays étrangers et/sept organismes internationaux dont I.P.P.F.,
A.I.D., Banque Mondiale, UNESCO, etc....

Le but essentiel de ce programme est la Protection de la Santé de la Mère et de l'Enfant ainsi que la planification familiale. Cela suppose que l'action de cette planification familiale n'est pas un fait isolé mais fait partie d'un tout et se fait dans toutes les unités sanitaires:

A.2. Objectifs du programme de planning familial au Kenya

Le programme de planification familiale intégrés dans les centres de Protection Maternelle et Infantile au Kenya vise deux objectifs primordiaux :

- Objectif sanitaire : renforcer la santé de la mère et de l'enfant ;
- objectif démographique : réduire le taux d'accroissement, démographique par la planification des naissances.

Le Kenya espère passer du taux d'accroissement démographique actuel de 3,5 % pour atteindre 3 % en 1979.

A.3. Les moyens adoptés pour atteindre les objectifs

A.3.1. Consolider les services de P.M.I/P.F. et augmenter le nombre des unités sanitaires

Pour atteindre les objectifs que le programme s'était fixés (objectifs sanitaires), l'action de Protection Maternelle et Infantile devait s'intéresser au groupe le plus vulnérable, les mères et les enfants qui représentent au Kenya environ 70 % de la population, en consolidant les services de Protection Maternelle et Infantile et en augmentant le nombre des hôpitaux.

Le Kenya qui compte actuellement 250 hópitaux espère en avoir 400 en 1979.

A.3.2. Formation des cadres médicaux et paramédicaux

Pour mieux satisfaire les besoins des centres P.M.I/P.F.

la formation du personnel paramédical doit être multidisciplinaire de façon qu'il puisse travailler comme
paramédical et comme conseiller social. Pour cela plusieurs
écoles d'infirmières ont été construites.

A.3.3. Former les agents de sensibilisation à la planification

Le programme du planning familial du Kenya devait s'intéresser également à la formation des éducateurs de planning familial ou animateurs devant servir de canal entre la population et les responsables de la santé publique, car il faut que toutes les couches de la société soient informées et sensibilisées à la nécessité d'une famille planifiée compte tenu des ressources de chaque foyer.

Cette sensibilisation est très importante pour réussir le programme de planning familial et les personnes engagées pour l'éducation des masses doivent travailler sur le terrain. Elles ne doivent pas être des spécialistes mais bien des personnes d'un âge minimum de 25 ans sachant lire et écrire, acceptées et intégrées dans le milieu où elles travaillent, ces personnes doivent être motivées pour la planification familiale. Leur formation consiste en des cours élémentaires de médecine de base et des notions de planning familial. Ces personnes jouent un rôle très important car elles sont constamment en contact avec la population de leur entourage et font un travail d'éducation en matière de santé et de la sensibilisation aux avantages des naissances espacées par une famille et toute la nation.
Le gouvernement espère avoir formé 800 éducateurs en 1979.

A.3.4. Développer et utiliser les services d'informations

Les autres moyens utilisés pour informer la population en matière de planification familiale sont les masses média (radio, télevision, revues, journaux), les rencontres de la population et discussions, les séminaires et les visites à domicile.

A.3.5. La limitation du nombre de méthodes d'espacement des naissances

On essaie de ne pas conseiller plusieurs méthodes à la fois, pour ne pas créer des confusions pour la population au niveau de l'utilisation.

Les méthodes utilisées au Kenya se classent comme suit par ordre d'importance.

- 1. Les pilules
- 2. Les dispositifs intra-utérins (DIU)
- 3. La piqûre dépo-provera aux femmes de plus de 35 ans
- 4. Les méthodes naturelles telles que (Ogino-Knaus, méthode de température).

A.3.6. Collaboration avec les Ministères et Organismes intéressés par le bien-être de la population

Le problème de planning familial au Kenya doit travailler en étroite collaboration avec les Ministères tels que :

- le Ministère des Affaires Sociales
- le Ministère de l'Education
- le Ministère de l'Agriculture,

et collabore avec les associations volontaires de planning familial au Kenya comme Family Planning Association of Kenya (F.P.A.K), l'Action Catholique et les Organisations féminines dont la plus importante est l'Union des Femmes Kenyane. Les organismes nationaux et internationaux sont le National Christian Council of Kenya, I.P.P.F., UNESCO, A.I.D, etc.... Cette collaboration est très importante en ce sens que le gouvernement joue le rôle de coordinateur et de ce fait, il évite de faire double emploi, perte d'energies et luttes intestines.

A.3.7. L'organisation administrative du programme d'intégration des services de planning familial dans les centres de Protection Maternelle et Infantile. Elle est faite de façon à guider les gens qui travaillent dans les villages sur le plan organisation et technique.

Le programme ci-haut mentionné dont l'organe central se trouve dans les locaux du Ministère de la Santé, porte le nom de "Centre National pour le bien-être de la Famille".

L'organigramme comprend cinq divisions :

- 1. Division administrative
- 2. Division des services sanitaires
- 3. Division des services de formation et de recyclage
- 4. Division des services de renseignement
- 5. Division des services de recherche et d'évaluation.

B. Les résultats atteints par le programme

B.1. Les objectifs sanitaires

Dans ce domaine, le directeur du programme de Planning Familial au Kenya, le Dr. KANANI a parlé dans ce sens :

Nous pensons qu'un certain progrès se fait sentir au niveau de la santé de la mère et de l'enfant. Cependant, beaucoup de choses restent à faire, car l'application du programme lui-même connaît encore des obstacles à savoir :

- le manque de moyens financiers suffisants
- le manque de cadres suffisants, formés en matière de population
- la résistance encore sensible de la part de la population, ceci à cause d'une multitude de cultures et conceptions, de religions et de races.

C'est pour cela qu'en matière de planification familiale, il faut prendre du temps pour éduquer et informer les masses.

B.2. Les objectifs démographiques

Pour ce qui concerne les objectifs démographiques escomptés, le taux d'accroissement démographique au Kenya semble avoir augmenté car il est passé de 3 % en 1972 pour atteindre 3,5 % actuellement.

./..

Les moyens contraceptifs y sont disponibles aux couples qui adoptent pour l'une ou l'autre méthode.

Dans chaque province, il existe un groupe de volontaires qui collaborent étroitement avec le personnel du centre régional.

.8.2. L'action des animatrices ou field workers

L'association utilise les animatrices pour atteindre la population en vue de les sensibiliser aux problèmes des familles nombreuses, et de l'informer sur les méthodes contraceptives existantes et utilisées à travers le Kenya.

Ces animatrices travaillent danc sur le terrain et elles sont recrutées suivant les critères suivantes :

- être motivées pour le planning familial
- être âgées d'au moins 25 ans ;
- être respectées et intégrées dans son milieu.

Les animatrices procèdent à des visites à domicile, contactent les chefs de Barza (chefs de cellules) qui eux-mêmes, grâce à l'influence qu'ils ont auprès de la masse peuvent être

efficaces pour motiver en matière de planning familial.

8.3. L'Association utilise les moyens de communication sociale
L'Association utilise les journaux, la télévision, les réunions de population pour sensibiliser la masse.

8.4. Los moyens contraceptifs utilisés par l'Association

Les moyens contracoptifs utilisés par l'Association sont :

- les pilules
- les diapositifs intra-utérins
- la stérilisation
- les condoms, etc....
- N.B. Pour la stérilisation, l'Association ne possède pas de matériel nécessaire pour cette intervention chirurgicale, elle oriente les clientes vers les grands centres sanitaires ou dans les cliniques de l'Etat.

V. Conclusions

Comme il a été souligné dans les lignes précédentes, l'action de planning familial au Kenya n'a pas átteint tous les objectifs qu'il s'était fixé, et cela tient à plusieurs facteurs.

- La résistance encore assez sensible de la population vis-à-vis du Planning familial :
- Les diversités de mentalités qui varient d'un tribu à l'autre ;
- Certaines idéologies contre le principe même de la planification familiale ;
- Manque du personnel médical suffisant ;

Ces mêmes travaux ont donné au méthode du "rythme" une échelle de précision scientifique. Néanmoins, un problème fondamental restait posé. Etant donné que les spermatozoïdes semblent survivre dans le tractus génital de la femme pendant trois jours environ après l'éjaculation, il fallait disposer d'un moyen simple permettant de déceler ou prédire l'ovulation plusieurs jours à l'avance, de sorte que les couples puissent s'abstenir de rapports sexuels pendant la période d'insécurité qui précède ou qui suit immédiatement l'ovulation. Jusqu'à maintenant, on continue à rechercher des moyens précis et acceptables de prédire et de déceler l'ovulation.

B.2. Barrières mécaniques

Effectivement au cours des siècles, les femmes ont essayé de contrôler leur fécondité, en s'introduisant dans le vagin des gommes, des feuilles, des fruits, des graines, des éponges et autres choses du même genre. Nous savons qu'à l'époque des écrivains français (vers le XVIIe siècle) on esquissait quelques lignes concernant les preservatifs = c'est ainsi que Madame de Sévigné mettait sa fille en garde contre les préservatif.

du XVIIe siècle : "CUIRASSE contre l'amour, toile d'araignée contre la contagion". Bien sûr qu'elle ne pouvait pas savoir que la technique du XXe siècle allait faire du préservatif un outil efficace et bien accueilli de régulation des naissances, offrant une double protection contre la grossesse et les maladies vénériennes.

On s'est servi pendant plusieurs années de preservatifs fabriqués à partir du coecum (enveloppe intestinale) d'animaux, de soie et d'autres matières, mais la production en était minime jusqu'à 'l'avènement du caoutchouc au milieu du XIXe siècle.

Dans les sociétés primitives, on retrouve l'utilisation de preservatifs mécaniques, les unes sont appliquées sur les organes génitaux mâles.

La plupart des produits à visée spermicide sont d'utilisation féminine, on peut citer comme exemple : tampon de racines, d'algues marines, tampons imprégnés d'acide tartrique qui est effectivement spermicide.

Vers le XVIII ème siècle, on assiste à l'introduction du condom en tant que contraceptif, alors que dès le siècle précédent, il avait été employé, assez courament à titre de preservatif anti-vénérien.

Au début du XIXe siècle, les femmes de SUMATRA fæbriquaient de petits godets d'opium semblables aux diaphragmes d'aujourd'hui.

Les chinoises et les japonaises se recouvraient le col de l'utérus avec du papier de soie huilé et les hongroises confectionnaient de petits disques avec de la cire d'abeille. A partir du XIXe siècle également, le préservatif de caoutchouc est devenu un article relativement bon marché et largement diffusé mais la sécurité qu'il offrait est restée discutable jusqu'à l'institution de contrôles plus rigoureux aux alentours de 1950.

Le préservatif est de nos jours un produit contraceptif sur grâce aux soins apporté à sa fabrication et aux expérimentations rigoureuses auxquelles il est soumis.

L'utilisation correcte du préservatif ne présente aucune difficulté. Certains spécialistes ont des avis divergents sur le moment où le préservatif doit être enfilé et sur la possibilité de son réemploi, mais ils sont tous d'accord pour dire que si l'on veut éviter une grossesse, le préservatif doit être en place chaquefois que se produit l'éjaculation dans le vagin.

3.3. Dispositifs intra-utérins

L'usage des dispositifs intra-utérins ne date d'aujourd'hui. Effectivement, il existe des controverses importantes quant au lieu et à la date où les premiers DIU furent utilisés. On décrit le premier DIU sous la forme des petits cailloux (des petites pierres) que les arabes introduisaient dans l'utérus des chamelles pour les emêcher de concevoir pendant les longs voyages à travers le désert.

On attribue également à HIPPOCRATE l'utilisation d'un tube creux en plomb ou d'une sonde pour insérer des médicaments ou des pessaires avis dans l'utérus humain, mais les/diffèrent quant à savoir si le procédé était destiné à la contraception ou à d'autres motifs.

Les premiers présurseurs du DIU moderne furent les pessaires (1) cervico-utérins à tige utilisés au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Il s'agissait des petits boutons ou caps qui obturaient l'orifice du col utérin, prolongés par des tiges pénétrant dans l'utérus.

En 1902, un pessaire en forme de fourchette se détendant dans l'utérus fût breveté en Allemagne par le DR. CARL HOLLWEG. Quoique la demande de brevet ne fit aucune mention de contraception. Un de ces pessaires qui portant le nom de STERILITTE fût annoncé comme régulateur du cycle menstruel et vendu accompagné d'un mode d'emploi pour auto-insertion.

Le premier dispositif véritablement intra-utérin, conçu spécifi- unt quement pour la contraception fût en forme d'anneau. RICHTER, un médecin allemand, décrivit en 1909 ce dispositif dans un article de 2 pages dans le DEUTSCHE MEDIZINISCHE WOCHENSCHRIFT.

⁽¹⁾ Appareil pour soutenir un organe interne. Ici il s'agit de l'appellation des premiers dispositif intra-utérins ou cervico-utérins.

En 1920, PUST a conçu un bouton cervical relié par une tige à l'anneau intra-utérin combinant ainsi le dispositif de RICHTER et les premiers pessaires à tige dispositif. Il distribua plus de 23.000 dispositifs de ce type pour insertion par d'autres médecins intéressés, mais un bon nombre d'entre eux continuèrent à s'élever contre leur emploi, en l'accusant des risques d'infection pelvienne. Vers les années 1920, ERNEST GRAEFENBERG mis au point un anneau d'argent destiné à être placé entièrement dans l'utérus. Cet anneau est devenu pratiquement efficace sur le plan contraceptif et il obtint un grand succès, surtout en Allemagne. En 1934, OTA, un japonnais, a inventé l'anneau qui porte son nom. Il affirmait que son anneau au centre duquel est placé un petit disque relié par trois rayons, donnait moins d'échecs (1 grossesse pour 73 utilisations) que celui GRAEFENBERG (5 grossesses pour 51 utilisations).

Ce n'est que vers la fin des années 1950 et au cours des années 1960 que les progrès technologiques et de nouvelles données purent venir à bout du conservatione prédominant parmi les médecins. En 1959, OPPENHEIMER, rapporta qu'il avait utilisé en Israël les anneaux de GRAEFENBERG, afin de procurer une contraception efficace et sore à 1.500 femmes. Au cours de la même année, ISHIHAMA rendit compte de son succès avec les anneaux d'OTA chez 20.000 femmes japonnaises. Ces deux chercheurs firent état du taux peu élevé d'échecs et de l'absence d'effets secondaires graves. En 1960, le Docteur Lazar MARGULIES commença ses recherches avec le premier DIU linéaire en forme de spirale. Cette spirale plastique de Marqulies était incorporée à une faible proportion de sulfate de baryum la rendant opaque aux rayons X (visible à la radiographie). Cette incorporation est actuellement généralisée. En 1962, il y eut une conférence internationale sur le DIU. Lors de cette conférence, le Dr. Jack LIPPS - de BUFFALO - New York, rendit compte de ses expériences avec la boucle de Lipps actuellement bien connu. De même que la spirale de Margulies, la boucle de Lipps était habituellement introduite sans dilatation

Lipps, attachait un fil ou tige repère à son dispositif, afin de permettre à l'utilisatrice de vérifier la présence de la boucle et d'en faciliter l'extraction par le médecin.

du col et à travers un tube, elle était facile à insérer, puis chassée de ce dernier dans l'utérus où elle reprenait sa forme

initiale.

Des études et recherches ont été poursuivies dans plusieurs conférences en vue de mettre au point les DIU plus efficaces et comportant le moins d'effets secondaires.

C'est ainsi qu'en 1974, s'est tenue au CAIRE une conférence internationale sur les DIU, là, ils ont essayé de parler entre autre des dispositifs auxquels étaient ajouté du cuivre.

Coux-ci donnent de bons résultats quique la durée d'efficacité du cuivre n'est pas encore clairement établie.

L'intérêt scientifique actuel que présente le cuivre comme agent contraceptif remonte de 1969 où le Docteur ZIPPER et ses collaborateurs au Chili ont démontré qu'un petit fil de cuivre inséré dans une corne utérine de lapine réduisait de façon spectaculaire le nombre de sites d'implantation dans cette corne par rapport à la corne témoin.

Les études de Zipper sur les animaux furent suivies par des expérimentations cliniques sur des femmes chiliennes, en utilisant un fil de cuivre enroulé autour de la tige d'un D.T.U.T en plastique:

Alors que sans cuivre, le dispositif intra-utérin en forme de T présentait un taux anormalement élevé de grossesses, l'adjonction d'une certaine quantité de cuivre réduisit ses taux d'échec.

Les DIU de cuivre sont actuellement expérimentés sous trois formes :

- 1. Forme orginale en T (T de cuivre)
- 2. Le 7 du cuivre (sept de cuivre)
- 3. La boucle de Lippes au cuivre, en cours de perfectionnement.

3.1. Contraceptifs oraux

L'existence d'un contraceptif oral remonte à plus de 2.000 ans avant notre ère. Les premiers contraceptifs étaient dépourvus de toute efficacité, et comme le souligne <u>HIMES</u>, le mercure, l'arsenic et la strychne qu'ils contenaient ont tué sans doute plus de femmes que de spermatozoïdes.

L'usage de la pilule contraceptive a débuté le jour où l'on a compris le rôle des hormones ovariennes dans l'ovulation et la gestatation.

Près de 250 ans se sont écoulés entre la première observation des follicules ovariennes par l'anatomiste hollandais REINER DE GRAAF vers la fin du XVIIe siècle, et la découverte par le Dr. EMIL KNAUER - Gynecologue Viennois - du rôle joué par les hormones ovariennes dans la production des caractères sexuels femelles.

Vers les années 1900, des chercheurs allemands avaient démontré qu'en cas d'extraction du corps jaune à la suite de l'ovulation, la hidation et la gestation ne se produisaient pas.La constatation du rôle crucial joué par le corps jaune dans l'inhibition de l'ovulation ultérieure a été la base scientifique sur laquelle ont été conçues les contraceptifs à base de stéroïdes.

En 1921, le Dr. LUDWIG, physiologue Autrichien, a été le premier savant connu, à émettre l'idée que des extraits des ovaires d'animaux qui attendent les petits pourraient être employés comme contraceptifs.

On a continué à faire des recherches à travers le monde, d'abord on a procédé à l'isolation des hormones femelles. C'est ainsi qu'en 1928, deux médecins de l'université de Rachester parvirent à identifier l'élément actif du corps jaune.

C'est à ce moment qu'on a constaté que cette hormone favorise la nidation et la gestation, on lui donna le nom de Progestérone. Un an plus tard, un médecin de l'Université de Washington à St. Louis montra que le follicule de De Graaf de l'ovaire de rate produit l'hormone responsable de l'oestrus, c'est-à-dire la période de rut et de la fécondité chez cet animal. Cette hormone reçut le nom d'oestrogène.

Quand on est parvenu à isoler et à synthétiser les hormenes ovariennes, l'oestrogène et la progestrone, on constata qu'il s'agissait de 2 familles de structures chimiques apparentées. Pendant plusieurs années, il eut plusieurs groupes de chercheurs, travaillant dans des pays différents qui ont continué leurs travaux en ce qui concerne les contraceptifs oraux.

Ainsi vers la fin de 1930, les conditions étaient en partie réunies pour la mise au point des contraceptifs oraux. Il restait alors quelques problèmes importants à resoudre et notamment:

- Comment il fallait fabriquer à bas prix des quantités commerciales d'hormones
- Comme mettre au point un composé progestatif par voie orale ?
- Comment commercialiser un produit qui risquait d'être rejeté ?

La production à grande échelle de la progestérone ne tarda pas à accélérer les recherches, en 1938, en Allemagne, INHOFFEN et ses collaborateurs réussirent la synthèse d'ethinestérone à partir des sources animales et l'utilisèrent dans le traitement des troubles menstruels.

Avec le développement des progestatifs actifs par voie orale, les laboratoires entreprirent des recherches poussées sur les produits harmonaux à usage thérapeutique.

En 1952, JERASSI publia le résultat de ses travaux sur la synthèse de la noréthistérone, connue aux Etats Unis sous le nom de norethindrone.

En même temps COLTON produisit un isomère de la norethistérone, connu sous le nom de norethynodrel.

Ce sont ces deux composés qui ont constitué l'élément progestatif des premiers contraceptifs oraux, mais qui avaient été utilisés primitivement dans le traitement de divers troubles menstruels. Il ne faut pas oublier de citer dans cet historique, l'un des premiers défenseurs des pilules contraceptives ce fut : MARGARET SANGER l'un des pionniers du mouvement de régulation des naissances aux Etats-Unis.

En 1957, <u>le bilan</u> des avantages thérapeutiques ainsi confirmés l'USFOOD and drug administration (FDA) autorisa l'emploi du noréthynodrel associé du mestranol et celui de la noréthindrone (sans oestrogène) pour le traitement de troubles menstruels tels que <u>dysménorrhée</u>, <u>métrorrogie</u>, <u>aménorrhée</u> primitive et secondaire et <u>endométriose</u>.

En 1960, la première pilule contraceptive associée (l'oestrogène et progestatif) recevait le visa officiel de FDA.

En fait au cours de l'histoire, nous remarquons qu'il existe peu de drogues qui ont suscité autant de discussions, autant d'études et autant de jugements que les contraceptifs oraux.

Les contraceptifs oraux administrés par voie bucale, sont actuellement employés par 50 millions de femmes dans le monde entier. Ces contraceptifs oraux ont révolutionné la pratique du planning familial.

En effet, depuis l'essai de l'usage des contraceptifs oraux qui date des années 1950, la preuve a été faite que les comprimés d'oestrogène et de progestatif associés assuraient une certaine protection contre la grossesse.

Mais cela ne va pas sans poser d'autres questions telles que l'existence des effets secondaires : nausées - vertiges, maux de tête, etc...

Heureusement, plusieurs années de recherche et d'expérience ont permis de dissiper les craintes à propos de ces effets secondaires. Les désagréments causés par ces effets secondaires ont été fortement diminués par des associations oestro-progestatives faiblement dosées.

C'est ainsi qu'actuellement, les programmes de planning familial utilisent des pilules faiblement dosées.

3.5. Contraceptifs injectables

Dans l'historique des contraceptifs oraux, nous remarquons que les premiers contraceptifs généraux, mis au point vers les années 1950, ont été des progestatifs administrés par voie buccale, mais ayant une action brève.

Avec le développement des progestatifs à action prolongé qui n'a guère tardé, il est dévenu possible de concevoir également des contraceptifs injectables.

En 1953, le Dr. KARL JUNKMANN et ses collaborateurs découvrirent qu'en stérilisant un alcool progestatif, on créait une drogue qui, sous forme d'injection produisait des effets durables.

C'est en 1958, que le même docteur et ses collaborateurs ont réussi la synthèse d'esters de noréthindrone progestative.

A la même époque L'UPJOHN Company a mis au point l'acétate de medroxy-progestrone.

En 1958, la compagnie citée ci-haut entreprenait les essais cliniques de l'acétate de medroxy-progestrone (DEPO PROVERA) dans le traitement de l'avortement accidentel ou habituel et dans celui de l'endométriose.

En Février 1974, après avoir abouti à cette conclusion que le Dépo-Provera ne s'était révélé efficace dans aucun de ces deux usages, et à la suite de l'observation de stéroïdes pendant la grossesse, l'USFDA a retiré son autorisation d'emploi du D.P. au cours de la gestation et pour traiter l'endométriose. Les premiers essais cliniques de DEPO PROVERA en tant que contraceptif humain remontent de 1963 et depuis la posologie générale est fixée à 150 mg tous les 3 mois. Les essais sur le terrain ont débuté en 1965.

Vers les années 1970, des études sur des doses de 300 et de 400 mg tous les semestres ont été également entreprises.

Le Dépo-Provera est actuellement un produit admis à l'échelle internationale et est largement employé. Aux Etats-Unis, le Dépo-Provera n'a pas encore reçu l'approbation en qualité de contraceptif. Plusieurs associations d'un progestatif et d'un cestrogène sont actuellement distribuées dans quelques pays en tant que contraceptifs mensuels injectables. Il s'agit en général d'une association de dihydrox progestrone acétophénide et d'oenanthate d'oestradrol mais ayant plusieurs noms de marque (ex : Periutal(R) en Argentine, Topasel(R) en Espagne).

Des recherches ont été également entreprises sur les possibilités d'emploi d'autres stéroïdes comme contraceptifs injectables, mais ont été abandonnées en raison des frais qu'entraînent les essais cliniques nécessaires pour faire la preuve de leur innocuité.

.6. Stérilisation

B.6.1. Ligature des trompes (pour la femme)

La stérilisation de la femme est l'une des méthodes les plus anciennes de suppression de la fertilité. Cette méthode a été déjà signalée par HIPPOCRATE. Mais finalement, elle a été décrite par Von Blundell en 1834, qui la considérait comme la première méthode féminine sûre de prévention de la grossesse, et indépendante des rapports sexuels. La stérilisation de la femme consiste essentiellement à résséquer ou à occlure les trompes de Fallope pour empêcher les ovules pondus tous les mois par les ovaires d'arriver au contact du sperme qui progresse par voie ascendante pour les fertiliser. Au cours du XIXe siècle, et même actuellement dans certains pays où la médecine n'est pas encore moderne, il s'agit d'une intervention majeure comportant tous les risques inhérents à la chirurgie abdominabe et nécessitant une hospitalisation et une convalescence de quelques semaines. A part une incision abdominale (technique traditionnelle). on cite la stérilisation par voie vaginale (colpotomie). Il s'agit d'une technique de stérilisation féminine qui date du début du XIXe siècle qui consiste à faire une incision du vagin et non pas de l'abdomen. La première colpotomie rapportée a été attribuée au Cynécologue français, le Dr. J.A. RECANNIER qui pratiqua cette intervention en 1831 pour essayer de localiser un abcès pelvien mais c'est le Dr. A.DUHRSSEN, accoucheur allemand, qui, le premier, préconisa la colpotomie comme méthode de stérilisation en 1895. La technique a connu son

./ ..

évolution jusqu'en 1972, où beaucoup de chirurgiens ont

utilisé cette méthode pour la stérilisation.

Evidemment, comme la science ne cesse d'avancer, en ce qui concerne les méthodes de stérilisation, on a continué à faire des recherches sur les nouvelles techniques qui permettraient d'effectuer la stérilisation de la femme sans que l'hospitalisation soit nécessaire. C'est ainsi qu'actuellement, on est arrivé à la stérilisation, laparascopique qui représente un procédé ambulatoire pouvant être effectué dans certaines cliniques sous anésthésie locale ou générale.

La stérilisation LAPAROSCOPIQUE est une association de 2 techniques : Laparoscopie et la stérilisation tubaire qui à l'origine étaient conçus pour des buts différents mais qui actuellement associées permettent la stérilisation ambulatoire des femmes. A l'origine, il s'agissait d'une technique de diagnostic, mais dès 1937, A.T. ANDERSON a proposé la Laparoscopie pour la stérilisation tubaire.

Les études et les recherches se sont multipliées en vue d'améliorer cette méthode de stérilisation qui présente beaucoup d'avantages. C'est ainsi que vers les années 1970, l'intérêt manifesté partout dans le monde pour le planning familial, a stimulé les recherches sur les instruments de stérilisation laparoscopique.

.2. Vasectomie pour l'homme

Les méthodes contraceptives ne s'adressent pas uniquement à la femme, des recherches ont été entreprises pour trouver des méthodes applicables à l'homme. Jusqu'à présent nous connaissons la vasectomie. La vasectomie est une intervention simple visant à bloquer le passage des spermatozoïdes dans les canaux déférents; elle était inconnue jusqu'au XIXe siècle et il a fallu attendre le XXe siècle pour qu'elle fût pratiqué en tant que méthode de supression volontaire de la fécondité. La vaséctomie est une méthode irréversible de contraception. Elle se distingue nettement de la castration qui stérilise en éliminant la production des hormones masculines suite à l'extripation des testicules.

Au cours des temps anciens, on a pratiqué la castration sur des sujets choisis pour remplir les fonctions d'eunique de cours dans cortains ordres religieux ou à titre de châtiment. Il faut noter que la castration n'a aucun rapport avec les programmes modernes de suppression volontaire de la fécondité.

C'est en 1775, que remonte la première allusion à l'occlusion des canaux déférents qui a été faite par John HUNTER.

En 1883, un chirurgien français FELIX GUYON aboutit à cette conclusion que l'obturation du canal déférent provoquait une atrophie de la Prostate.

Au cours de dix années suivantes, SHARP exécuta 456 vasectomies volontaires tant sur des hommes en bonne santé que sur des sujets internés ou hospitalisés en vue de leur stérilisation. Lorsque furent entrepris des programmes nationaux de planning familial surtout dans le sud - asiatique, au cours des années 50 et 60, il apparut que la vasectomie répondait au besoin évident d'une technique simple et peu coûteuse de régulation de naissances n'exigeant qu'une seule intervention. La contrepropagande sur les contraceptifs administrés par voie buccale coıncida avec une campagne féministe visant à inciter l'homme à prendre une plus grande responsabilité dans la procréation. Cette contre-propagande contribua au succès de la vaséctomie. Bien que l'on observe des flüctuations d'une année à l'autre dans le nombre de vaséctomies pratiquées dans le monde, il n'en reste pas moins que, grâce à la simplicité de sa technique, la vasectomie s'est nettement classée parmi les méthodes principales du planning familial volontaire.

C. Concept de planning familial dans le Rwanda traditionnel

Lorsqu'on se penche sur le passé, on se rend compte que dans la plupart des familles rwandaises, les enfants naissaient à un intervalle de 2 à 3 ans. Cette constatation nous fait penser que depuis des années, la société rwandaise traditionnelle connaissait les méthodes d'espacement des naissances. Cet espacement des naissances était surtout basé sur l'allaitement maternel et l'abstinence périodique imposée par certains tabous. C'est ainsi que, depuis plusieurs années, une femme rwandaise donnait le sein à la demande et pendant longtemps (c'est-à-dire faire téter l'enfant plusieurs fois par jous et durant une période pouvant dépasser une année). Pendant cette période, l'allaitement · peut physiologiquement retarder les mamans le retour de l'ovulation et par conséquent écarter toute possibilité de tomber enceinte. En ce qui concerne les tabous et interdits, on observait une diminution de contacts sexuels lorsque l'enfant était encore au sein en craignant une nouvelle grossesse, celle-ci pouvant produire des effets néfastes à l'enfant et à la mère. En outre, les rapports sexuels étaient interdits durant les menstruations et pendant une certaine période après la mort de l'enfant au sein ou d'un autre membre de la famille.

Le départ d'un membre de famille pour intambara, ubuhake, uburetwa occasionnait également l'interdiction des rapports sexuels. La polygamie rencontrée dans certaines familles rwandaises conjuguées aux interdits sexuels était un moyen valable pour espacer les naissances et surtout pour protéger la santé des mères et celle des énfants.

Enfin, l'hyponutrition des mères peut provoquer des perturbations dans la physiologie harmonale de la femme (irrégularités des règles, les aménorrhées, etc...) et par voie de conséquence une stérilité secondaire transitoire. Tous ces moyens traditionnels d'espacement des naissances ont été perturbés par les mutations sociales que connaît notre société. Nous pouvons citer par exemple :

- l'introduction de la civilisation occidentale qui a découragé la polygamie ;
- l'introduction de l'allaitement mixte ;
- et le sevrage précoce des enfants.

D. DESCRIPTION GENERALE DES LETHODES UTILISÉES EN PLANNING FAMILIAL.

Ci nous tenons à faire la description de toutes les méthodes connues jusqu'à présent dans le domaine de la contraception, c'est autant par honnêteté intellectuelle que par soucis de fournir au lecteur un renseignement scientifique bref mais objectif.

Nous sommes convaincus que n'importe quel rwandais a le droit d'être informé sur toutes les méthodes utilisées à travers le mende; ce qui lui offrirait des possibilités de choix plus étendues.

A notre avis la motivation de la population constitue la base d'une bonne action de Planification familiale; or, qui dit motivation dit possibilités d'un choix libre et objectif de l'une ou l'autre méthode de contraception.

Le rwandais pourrait-il faire un choix libre et objectif dans un domaine qu'il ignore ou qu'il connaît à moitié? Certes pas !!

Il faut donc qu'il soit tout d'abord motivé, et informé ensuite sur toutes les méthodes d'espacement des naissances. Ceci lui permettra de changer de méthodes ou de les combiner s'il en éprouve le besoin, car aucun moyen contraceptif ne convienne pour tout le monde d'une manière définitive. Exiger à la population d'employer l'une ou l'autre méthode reviendrait à décider pour elle et à limiter par voie de conséquence sa liberté de choix.

Dans de telles circonstances l'on peut se demander quel sera le sort des familles désireuses de planifier mais pour lesquelles les méthodes déjà imposées ne conviendraient pas.

Notre description donnera brièvement la définition, les avantages et les inconvénients de chaque méthode utilisée en contraception. Seulement, il est à noter que les complications liées à chacune d'elles n'arrivent pas obligatoirement à toutes les femmes. On les rencontre chez un pourcentage minime et à des degrés différents de gravité; il n'y a donc pas lieu de les grossir outre mesure.

D.1. Méthodes réversibles

- D.1.1. Abstinence périodique
 - D.1.1.1. Méthode d'Ogino KNAUS
 - D.1.1.2. Méthode de température
 - D.1.1.3. Méthode sympto-thermique ou méthode Billings
- D.1.2. Coit interrompu
- D.1.3. Barrières mécaniques et chimiques
 - D.1.3.1. Préservatif masculin
 - D.1.3.2. Diaphragme
 - D.1.3.3. Douche vaginale
 - D.1.3.4. Gelées spermicides
- D.1.4. Dispositifs Intra-utérins
 - D.1.4.1. Boucle de Lippes
 - D.1.4.2. Copper T ou T de cuivre et Cu 7 de cuivre.
- D.1.5. Contraception orale (pilules)
 - D.1.5.1. Pilule combinée
 - D.1.5.2. Préparations séquentielles
 - D.1.5.3. Progestatifs oraux continus
- D.1.6. Contraceptif injectable (Dépo-Provera)
- D.2. Méthodes irréversibles
 - D.2.1. Stérilisation
 - D.2.1.1. Ligature des trompes (femme)
 - D.2.1.2. Vasectomie (homme)

=-=-=-=-=

D1.1.) METHODES D'ABSTINENCE PERIODIQUE:

- Les méthodes d'abstince périodique sont des méthodes dites naturelles fondées sur la connaissance de faite scientifiques concer-nant l'ovulation
- La femme produit un ovule une fois par mois susceptible d'être fécondé par un spermatozoïde. L'ovule peut rester en vie pendant 24h, et le spermatozoïde peut vivre pendant 72h
- La connaissance du cycle menstruel permet de terminer la période féconde avec une certaine approximation

On distingue:

D. 1. 1. 1 METHODE D.OGINO-KNAUS:

- L'ovulation se **sit**ue en général entre le 12e et 16e jour du cycle menstruel
- Cette méthode consiste de ne pas avoir de relations sexuelles pendant plusieurs jours avant et après la libération d'un ovule par l'ovaire.

Il s'agit d'une méthode de prévision basée sur des calculs de probabilité des périodes stériles et fécondes permettant l'utilisation de la continence périodique comme procédé de prévention des naissances

D.1. Méthodes Réversibles

ABANTAGES

INCONVENIENTS

- Elle ne coûte rien
- Elle ne nécessite pas une assistance médicale et
- ne demande aucun contrôle, une fois les calculs correctement établis
- Elle est d'une utilisation facile dans les cycles réguliers et peut servir de secours en cas de contreindications d'autres méthodes
- La méthode peut être valable en cas de cycles réguliers.
- Elle exige un certain degré d'ouvreture et - Un entraînement psychologique et physique
- de la part du couple
- Elle est moins sûre lorsque les irregularités de cycle s'observent et ne peut pas être applicable à long terme

- Elle exige une resignation, ce qui implique

- qu'il faut un accord des deux conjoint pour Elle l'objet de violentes critiques l'appriquer (LES BEBES OCINO). Son taux d'échec est de 25 %. Son emploi est difficile dans les cycles irréguliers à cause des calculs plus complexes et des périodes de continence plus prolongées
- On ne peut pas considérer la méthode d'OGINO-KANAUS comme une méthode de contraception de masse. Sûre, car son efficacité à long terme est contesté dans le monde scientifique Taux d'échec = 25 %

D.1.1.2 METHODE DES TEMPERATURES

- Cette méthode consiste à déterminer la date de l'ovulation
- On sait que la température avant l'ovulation varie entre 36°5 et 36°8, et au moment de l'ovulation, la température descend d'abord puis elle remonte en quelques heures de 36°6 à 37°2 et s'y maintient.

AVANTAGES

- Méthode simple naturelle ne demande pas d'appareil de protection.
- Ne coûte pas cher (à part l'achat du thermomètre)
- Ne nécessite pas une visite médicale
- Méthode de secours au cas où ces autres méthodes présentent des contrindications
- Utilisation non à titre contraceptif mais comme indication de l'ovulation chez une femme qui a des cycles irréguliers.

INCNUENTENTS

- Exige un certain degré de culture
- Exige des precautions rigoureuses.

 Prise de la température rectale tous
 les matins et à la même heure avec
 le même thermomètre et avant de se
 lever, éviter la fatigue.
- Méthode individuelle (couple)
- Taux d'échec: 24 %
- Comporte beaucoup de contrendications: car la femme et soumise à des infections
- Courbes atypiques ininterprétables etc...

N'a pas d'effets pour chez les femmes qui ont des cycles anovulatoires.

D.1.1.3 METHODE DU MUCUS CERVICAL OU METHODE SYMPTO-THERMIQUE AU METHODE BILLINGS

Primitivement utilisée au cours des années 1950, née des techniques d'abstinence périodique, pour La méthode du mucus cervical est la dernière abondant. et l'interprétation de modifications cycliques Cette technique est fondée sur l'observation Calendrier, puis de celle des températures. comme un complément, d'abord, de la méthode du commodité, de l'efficacité et de la simplicité. laquelle on revandique les avantages de la du mucus cervical qui devient au moment de l'ovulation, un écoulement limpide, aqueux et

AVANTAGES

- Ne coûte rien
- Ne nécessite pas une consultation médicale
- Ne demande aucun contrôle
- 1 Méthode supplémentaire à d'autres méthodes (on doit la combiner à d'autres méthodes)
- Ces tests conviennent mieux pour ceux qui pratiquent l'abstinence de régulation des naissances. périodique en tant que méthode des couples subféconds que pour

- Exige un certain degré de formation
- Pour pratiquer cette méthode, de viscosité et de lubrification externes du vagin au cours des difse et d'humidité dans les régions percevoir les sensations de sécheres la différence entre des sensations férentes phases, et elle doit faire la femme doit être capable de
- Ce n'est pas une méthode de masse
- Les résultats doiventêtre interprétés - Méthode on encore axcéptée en tant par un personnel qualifié que moyen de régulation des naissances
- Exige l'accord des deux conjoints
- Effets nefastes sur le pychisme des deux conjoints
- Taux d'échec = 20 à 30 %

D. 1.2 COIT INTERROMPU:

- Nous savons que l'ovulation se situe en général entre le 12 et le 16 jour du cycle
- Le coît interrompu consiste dans l'interruption de l'acte sexuel et le retrait du Pénis du vagin immédiatement avant l'éjaculation
- Ce coît interrompu doit se faire durant être fécondable la période dans laquelle une femme peut

Cette méthode est appelée familèrement

"faire attention", se retirer", être

prudent".

AVANTAGES

- Ne coute rien
- Ne nécessite pas une surveillance professionnelle
- Il ne peut pas être taxé
- La méthode est simple et peut être utilisée à tout moment, sans devoir recourir à quelqu'autre expédient
- Il est cependant indispensable que l'homme soit conscient de la proxipreuve de suffisament de volonté et mité de l'éjaculation et fasse de maîtrise de soit pour se retirer

INCONVENIENTS

- jamais avant que l'acte ne soit consommé, d'où cette méthode peut être source de Un acte posé dans l'amour ne s'interrompt frustration d'anxiété...)
- Car en effet l'homme ressent souvent comme une contrainte de devoir interrompre le l'intensité la plus grande rapport sexuel au moment où il en ressent
- une sensation d'insécurité ou d'un infériori-Certaines femmes ont le sentiment d'être de leur partenaire ce qui leur procure livrées au bon vouloir ou au savoir faire
- Des rapports sexuels interrompus pourraient à la longue provoquer des troubles de l'équilibre sexuel et psychique
- Méthode peu efficace.

D.1. BARRIERES MECANIQUES

D.1.3.1 PRESERVATIF MASCULIN CONDOM

contre les maladies vénériennes. de l'utérus et d'évoluer ensuite vers sperme d'entrer en contact avec le col retiré juste après l'éjaculation. les relations sexuelles et doit être qui enveloppe le pénis en érection avant Il s'agit d'un protecteur en caoutchoue les troupes. Il agit comme barrière empéchant le Il est également utilisé comme barrière

AVANTAGES

- Condom est en bon marché
- Ne nécessite pas une préscription
- Usage facile
- y associe une gelée spermicide mais devient plus efficace lorsqu'on Il est d'une efficacité satisfaisante,
- de maladies vénériennes Il réduit le risque de transmission
- Peut diminuer le risque de cancer du col de l'utérus.

INCONVENIENTS

- Certains couples le considérent génant ou désagréable
- Présente quelques cas d'allergie pour - Le tissu élastique qui le constitue est mince fragile et peut se déchirer
- Effets secondaires d'origine psycholol'homme ou pour la femme gique
- Taux d'échec = 14 %
- Possibilité d'atteinuation des sensations
- Exige des servis d'entretien en cas de réémploi
- Peut provoquer des résistances psychologiques surtout chez la femme.

D.1.3.2 DIAPHRAGME CHEZ LA FEMME

A la forme d'une mince coupole de caoutchouc mince, fixé à un bord circulaire métallique, caoutchouté constitué par un ressort des montre circulaire ou un fil métallique mince enroulée en spirale serrée.

Il est placé dans le vagin avant les relations sexuelles et couvre le col de l'utérus.

N.B.: Cénéralement, il est recommandé d'utiliser, en plus, une gelée spermicide qui détruit les spermatozoïdes ce qui augmente le degré de fiabilité à la méthode.

- Le diaphragme utilisée en combinaison avec une crème, une pâte ou une gelée spermicide, assure un niveau de protection important.
- Tandis que le diaphragme utilisé isolement, n'est pas une méthode
- suffisament fiable.
 Toutefois, il s'agit d'une méthode simple et moins coûteuse
- Méthode qui ne nécessite presque pas une consultation médical (une fois par an).
- Méthodes comportant un taux d'échec qui varie entre 8 et 38 %
- Ce taux d'échecs est dû à des facteurs mécaniques lors des rapports sexueles
- (Diaphragme a tendance à basculer quand les rapports ent en position dite inverse: femme couchée sur l'homme D'autre part les mouvements de l'homme
- D'autre part les mouvements de l'homme et de la femme croissant avec l'excitation sexuelle peut contribuer à faire basculer le diaphragme
- Nécessite une visite médicale (± 1 fois par an).

AVANTAGES

D.1.1.3 DOUCHE VAGINALE

A été pratiquée de tous les temps avec Il existe beaucoup de produits chimiques qui tuent les spermatozoïdes dans le vagin de des liquides spermicides très divers même manière qu'un désinfectant tue les germes jus de citron etc... (eau additionnée de savon ou d'antiseptique,

Borred

des maladies.

- Ne présente pas de danger
- Moins coûteuse, ne nécessite pas
- Une visite médicale
- Contraceptifs assez fiables s'ils se combinent à d'autres degré d'efficacité. méthodes pour augmenter leur

INCONVENIENTS

- Moins efficace parce que la douche - Méthode dangereuse lorsque elle est prane peut pas atteindre les spermatoet peut en laisser dans le plis du vagin glaire secrétées par le col de l'utérus, zoides qui ont été attrappées par la tiquée avec des produits irritants.

D.1.4.1 Boucle de Lippas

l'intérieur de l'utérus Polycthylène destiné à être placé à C'est un petit appareil en matière plastique,

D.1.4.2 "I" de cuivre ou COPPERT et 1 de cuivre

aussi l'efficacité, de sorte que la méthode augmente le degré de leur efficacité. qui ont en plus de la matière plastique spermicides. L'adjonction d'un métal ionisé augmente Il s'agit également de petits appareils reste fiable même sans association avec les (Polycthylène) une couche de cuivre, ce qui

AVANTAGES

- D. I. U est une méthode contracéptive de choix quand le couple est motivé
- D. I.U; est d'une durée indéterminée
- Dans le cadre d'une politique démographique nationale est d'un prix de N'apporte abcune perturbation hormonale revient avantageux
- Ne nécissite aucun recours à la mémoire
- Méthode commode qui fait appel à une seule décision du bouple
- N'exige pas un effort et une attention constante comme d'autres méthodes
- Elle élimine les risques dûs à la négligence
- Son emploi n'interfère pas dans les relations sexuelles
- Dans le cadre d'une politique nationale et plus. peut le remplacer seulement après 2 ans de revient très avantageux parce qu'on de planning familial le D.I.U est d'un prix

INCONVENIENTS

- Présente des effets secondaires: Présente un certain taux d'échec saignement, douleur, écoulement couvre elle 7 de cuivre vaginal qui sont corrigés par le sterilet et de 15 pour le T qui varie entre 1 à 5 % pour le
- Cette méthode présente également des contrindications telles: tels ane: traitement médical
- Infection pelvienne
- Grossesse
- Nulliparité
- Fabromes
- Saignements utérins anormaux
- La mise en place peut être Cancer des voies génitales
- Sa mise en place exige également parfois douloureuse
- Le D. I. U peut être expulsé à une consultation médicale utérines chez les grandes multil'extérieur par des contractions

D.1.5 CONTRACEPTION

D.1.5.1 Pilule combinée

- Est composée de substances chimiques (hormonos de synthèse) d'usage oral
- Chaque comprimé contient en association deux progestatif produits de synthèse: un oastrogène et un
- La contracéption orale supprime l'ovulation secrotées par le système glandulaire et celc'est-à-dire qu'elle empêche la maturation cola se passe pendant la grossesse). los-ci ont pour effet d'empêcher l'ovulation comme progestérone de synthèse aux hormones de l'ovule et son expulsion de l'ovaire: (La pilule ajoute de petites quantités de
- généralement après un examen = médical La contraception orale doit être prescrite
- Elle consisto à absorber chaque jour, et pendant 21 jours, à partir du 58 jour de cycle (le 1e le 17 jours suivants. La menstruation se declanche en général menstruation)une des pilules de la dose mensuelle jour du cycle étant le premier jour de la
- Pour aider les femmes à garder l'habitude de la par an est conseillée. Une surveillance médicale au moins une fois 7 pilules additionnelles contenant uniquement prise de la pilule, certaines marques ajoutent du sucre du fer ou des vitamines.

- dans les conditions indiquées La plus efficace des méthodes si elle prise
- Son efficacité contracéptive qui est très grande
- Méthode d'usage discret et commode
- La contracéption orale présente un haut degré d'acceptabilité
- Présente des accidents extrêment rares
- Méthode employée en cas de contrindications des autres méthodes
- Meilleure tolérance grâce à l'introduction des pilules mini-dosées.

INCONVENIENTS

- Taux d'échec : 0,03
- Cette méthode implique le déveatteindre les résultats contracéppline et de persévérance pour loppement d'attitudes de discitifs souhaités
- Exige une préscription médicale
- La contraception orale présente pour les femmes certaines contrecindications: Diabète, hépatite, troubles cardies suivantes: diovasculaires, et les symptômes ayant ces mala-
- L'application de cette méthome de lance médicale régulière contracéption exige un examen médical préalable et une surveil-
- Cette méthode peut produire des application, mais ces malaises sosses surtout au début de son se produisent pendant les grosmalaises semblables à celles qui disparaissent après 3 mois
- Peut présenter des problèmes psychologiques.

AVANTAGES

D.1.5.2. PREPARATION SEQUENTIELLES

pendant 5 à 7 jours. pendant 14 à 16 jours puis un comprimé associé séquentiels, on administre un oestrogène seule En ce renfermant un oestrogène et un progestatif qui concerne les contraceptifs oraux

ou on administre un PLACEBO. Ensuite, pendant 7 jours on administre rien,

Pendant cette période d'absonce de traitement,

produit une hémorragie utérine.

1 Méthode plus douce

- 1 Plus physiologique
- 1 Mieux tolérée

1

- des préparations destro-pro-Administrées en cas d'intolérance
- gestatifs un éventuel, effet rebond Administrées quand on recherche (stérilités par anovulation).
- 1 Ne présente que la méthode combinée (efficacité importante) pas les mêmes efficacités
- Ne présente pas non plus la même sécurité
- Taux en oestrogènes est malaises ce qui peut entraîner beaucoup de très
- Taux d'échec = 0,5 0

D.1.5.3. PROGESTATIFS DRAUX CONTINUS

progestatif à petite quantité d'un progestatif L'utilisation quotidienne ininterrompue d'une llement sur la glaire cervicale. une inhibition de l'ovulation. Il agit essentiesupprimer la fertilité sans toutefois produire très faible dose) également peut (un

L'Administration est continue, l'endomètre tend à se détruire et à saigner à intervalles irréguliers.

- Méthode utile pour les femmes ceptifs oraux classiques. ne tolérant pas les contra-
 - Efficacité réduite
 - Taux d'échec = 8 PG

CONTRACEPTIFS INJECTABLES DEPO-PROVERA

- les Le plus souvent, on injecte 150 mg tous ralement actives pendant 3 ou 6 mois. Ces injections intramusculaires sont généinjectable ayant un effet retard. s'agit d'une préparation progestative 3 mois dans le muscle deltoïde, la
- recevoir une nouvelle injection. si ce n'est de revenir périodiquement et ne nécessite quement, complètement contre la combinées, cette méthode protège prati-Comme les méthodes contraceptives orales pas d'action de grossesse la femme

fesse ou la cuisse.

- Méthode sore et efficace
- Présentant des facilités d'administration, pas de difficultés d'erreurs
- Taux d'échec minime
- Présente peu d'effets secondaires
- 1 Peut être administré la quantité de lait maternel) période d'allaitement (augmente pendant la
- Présente une indépendance à l'égard des rapports sexuels.

- Taux d'échec = insignifiant
- Cette méthode de contraception précorrigés par le traitement médical. Ces effets secondaires peuvent être nte peu d'effets secondaires chez un métrorragies, saignements, etc.... nombre minime de femmes: aménorrhée,
- D.P. peut avoir une action prolongée plus que la durée prévue en ce qui concerne les dangers Il s'agit d'une méthode qui est encore l'état d'expérimentation surtout
- 1 Comme les méthodes de contraception
- orale médicale préalable. elle nécessite une consultation
- d'autres). certaines et un inconvénient pour Augmentation de poids poids qui peut être un bien pour (le gain de

- D.2. Méthodes irreversibles
- D.2.1. Stérilisation
- D. 2.1.1. LIGATURE DES TROMPES (Femme)
- Il s'agit d'une méthode de stérilisation de la femme qui nécessite une intervention chirurgicale en sectionnant ou en ligaturant les trompes de FALLOPE qui conduisent l'ovule de l'ovaire à l'utérus.
- Cette méthode empêche l'ovule de s'acheminer vers l'utérus.
- L'union de l'ovule et du spermatozoïde est définitivement impossible, le spermatozoïde ne pouvant atteindre l'ovule explusé dans la trompe ligaturée.
- La ligature des trompes implique une opération qui doit atteindre les trompes, pour les sectionner et lês ligaturer les extremités soit :
- · par voie abdominale
- · par méthode coelioscopique
- par voie vaginale sous anesthésie générale.
 Quatre à six jours d'hospitalisation sont nécessaires.

- Méthode qui permet d'éviter définitivement la grossesse
- Méthode qui présente une efficacité absolue lorsque l'opération est faite convablement.
- C'est une méthode sûr et sans danger et élimine tout risque de fécondation
- Ligature des trompes n'a généralement aucun effet secondaire notable.
- Taux d'échec est pratiquement nul.

- Méthode irréversible
- Méthode qui ne doit être employée que lorsque le couple ne désire plus d'enfants.
- Hospitalisation
- Troubles affectifs temporels.

VASECTOMIE (Homme)

- Il s'agit d'une méthode de stérilisation qui consiste à sectionner le canal déférent (tube qui conduit les spermatozoldes des testicules nécessite une intervention chirurgicale, elle au Pénis).
- La Vasectomie emêche le sperme d'atteindre le
- L'opération se fait sans hospitalisation et sous anesthésie locale. Le médecin peut la réaliser cautérisées dont les extrêmités sont ou ligaturées ou latérale du scrotum, sectionne le canal déférent incision dans le tissu de la partie supérieure dans sa consultation : il fait une petite
- Après la vasectomie, l'homme a des relations du corps. dégénèrent comme derniers sont retenus dans le testicule et se éjaculé ne contient pas de spérmatozoïdes. Ces sexuelles normales à part que le liquide séminal tous les autres vieux tissus

- L'efficacité contraceptive est totale si l'opération chirurgicale est féalisée convenablement
- 1 n'est pas assurée). La contraception est définitive (sa reversibilité par une 2e opération
- Opération rapide, simple qui n'implipeut recommander un repos de quelques que pas un arrêt des activités (on heures).
- Taux d'échec nul
- et que les conjoints ont été préparés lorsque le couple est sûr de sa décision convenablement, la vasectomie ne présente presque jamais d'effets secondaires
- La vasectomie ne change en rien les nismes physiologiques de l'acte sexuel ni les pulsions biologiques de la sexualité méca-

- Méthode irreversible
- A cause de son irreversibisif et qui pourraient chadifficilement recommandadésir de ne plus procréer. nger d'avis quant à choix n'est pas très décible aux personnes dont le lité, c'est une méthode leur
- Méthode employée uniquement plus d'enfants. lorsque le couple ne désire
- Troubles affectifs temporels.